



Bulletin Officiel

N° 5403 Jeudi 20 Juillet 2017

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUEES DU CME

CHANGEMENT DE DIRIGEANTS	2
RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	3

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « ATL SUBORDONNE 2017 »	4-9
--	-----

AUGMENTATION DE CAPITAL

ELECTROSTAR S.A	10-15
-----------------	-------

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRE

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2017-2»	16-19
EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2017-1»	20-22

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE LAND'OR	23
-----------------	----

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE TUNISIE – BT -	24-27
SOCIETE UNIMED	28-29
SOCIETE NEW BODY LINE	30-31
SOCIETE LAND'OR	32-33
SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEUR	34-35
MODERN LEASING	36
SOTUMAG	37
DELICE HOLDING	38
BEST LEASE	39-40
ARTES	41
STAR	42-43
ASSURANCES SALIM	44-45
MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD – MPBS -	46
SIAME	47
HANNIBAL LEASE	48-49
L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD	50
SIMPAR	51-52
TUNINVEST SICAR	53-55
AMEN BANK	56-58
ASTREE	59-61
TUNISIE LEASING	62

INFORMATIONS POST AGO

ATTAKAFULIA	63-68
-------------	-------

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

ATTIJARI LEASING	69
------------------	----

COURBE DES TAUX

70

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

71-72

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

- AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP
- AL AMANAH PRUDENCE FCP

COMMUNIQUE DU CMF

بلاغ

تعلم هيئة السوق المالية كافة المتدخلين في السوق أنّ مجلسها المجتمع بتاريخ 15 جوان 2017 قد قرّر الموافقة على تعيين السيد خالد نصر لئتمثل قارّ ل شركة "أكسيس رأس المال" بمجلس إدارة شركة الوساطة بالبورصة BMCE CAPITAL (أكسيس رأس المال للوساطة سابقا). SECURITIES

2017 - AC - 229

بلاغ

تعلم هيئة السوق المالية كافة المتدخلين في السوق أنّ مجلسها المجتمع بتاريخ 15 جوان 2017 قد قرّر الموافقة على تعيين السيد زاهر الجبالي لئتمثل مدير عام جديد لشركة الوساطة بالبورصة " شركة الاستشارة والوساطة المالية " .

2017 - AC - 228

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2017, au plus tard le 20 juillet 2017.

AVIS DES SOCIETES				
INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS				
SOCIETE.....				
Siège social :				
La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x ^{ème} trimestre				
Indicateurs :				
Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
Commentaires				
<ul style="list-style-type: none"> - bases retenues pour leur élaboration ; - justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ; - exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ; - justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiés ; - informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité. 				
Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.				
La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :				
<ul style="list-style-type: none"> - définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitements pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ; - justifier leur choix et d'expliquer leur portée ; - les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée. 				
La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :				
<ul style="list-style-type: none"> - elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ; - elle exploite des unités louées auprès de tiers. 				

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/07/2017. Il doit être également accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017, pour tout placement sollicité après le 31/08/2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/10/2017.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« ATL SUBORDONNE 2017 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease réunie le **11/05/2017** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **23/05/2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné de 20 millions de dinars et a également donné pouvoir à la direction générale d'en fixer les conditions d'émission et de remboursement.

A cet effet, le Directeur Général de l'ATL a arrêté les conditions d'émission de l'emprunt «ATL SUBORDONNE 2017 » sur une durée de **7 ans dont deux ans de grâce** au taux fixe de **7,90%**.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

Le montant nominal du présent emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 » est de 20 millions de dinars, divisé en 200 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **26/07/2017** et clôturées au plus tard le **16/10/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **26/10/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **26/07/2017** auprès de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux– intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cet emprunt obligataire subordonné permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'Arab Tunisian Lease a prévu pour l'année 2017 des mises en force qui s'élèvent à 295 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 90 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 20 millions de dinars objet du présent emprunt), 61,3 millions de dinars par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cashflow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « ATL Subordonné 2017 »

La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (AFC- Intermédiaire en bourse).

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2017** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **16/10/2017**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **7,90%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- Suite -

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à partir de la troisième année. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2024**.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 16 octobre de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le 16/10/2018.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 16/10/2020.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7,90%.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

▪ **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce.

▪ **Durée de vie moyenne**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne est de 5 ans pour les obligations du présent emprunt.

▪ **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations du présent emprunt est de 4,265 années.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30 juin 2017 sous le numéro 17-002. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- Suite -

Maintien de l'emprunt à son rang : l'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 » est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues, aux guichets de l'Arab Financial Consultants, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, et la BNA Capitaux, intermédiaires en bourse.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **06/07/2017**, la note à long terme « **BB (tun)** » à l'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 »

Notation de la société:

L'agence de notation Fitch Ratings a abaissé en date du **6 Avril 2017** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : abaissée de 'BBB(tun)' à 'BBB-(tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : confirmé à F3 (tun) ;
- Note nationale de dette sénior non garantie : abaissée de BBB (tun) à BBB- (tun) ;
- Note nationale de dette sénior subordonnée : abaissée de BB à BB- (tun).

En date du **9 juin 2017**, Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : confirmé à BBB- (tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : confirmé à F3 (tun) ;
- Note nationale de dette sénior non garantie : confirmé à BBB- (tun) ;
- Note nationale de dette sénior subordonnée : relevée de BB- à BB (tun).

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

- Suite -

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par AFC, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le nombre de titres souscrits.

Marché des titres : Au 30/06/2017, Il existe 13 emprunts obligataires en cours, émis par l'ATL et cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites à l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques lié aux obligations subordonnées

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

▪ **Nature du titre**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »).

▪ **Qualité de crédit de l'émetteur**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- Suite -

▪ **Le marché secondaire**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **10/07/2017** sous le n°**17-0973**, du document de référence « ATL 2017 » enregistré auprès du CMF en date du **30/06/2017** sous le n°**17-002**, des indicateurs d'activité de l'ATL relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/07/2017, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 pour tout placement sollicité après le 31/08/2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/10/2017.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 – Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaires en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de l'intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/07/2017.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 31/08/2017.

Les indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 20/10/2017.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31 Décembre 2016 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

« ELECTROSTAR SA. »

Société Anonyme au capital de 12 250 000 dinars devisé en 2 450 000 actions
de valeur nominale 5 dinar entièrement libérées.
Siège social : Boulevard de l'environnement route de Naassen 2013 Bir el Kasaa Ben Arous
Administration : Rue 8612 Impasse n°3 Local n°9 La Charguia 1 – 2035 Tunis Carthage

**Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus
d'émission relatif à l'augmentation du capital d'ELECTROSTAR
de 12 250 000 dinars à 24 500 0000 dinars**

Dans le cadre du prospectus, ELECTROSTAR a pris les engagements suivants :

- Conformer ses statuts à la réglementation en vigueur ;
- Tenir une communication financière au moins une fois par an ;
- à ce qu'il n'y ait pas d'écarts « significatifs » entre les états financiers provisoires relatifs à l'exercice 2016 insérés au niveau du prospectus et ceux audités et certifiés
- Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau du rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

Par ailleurs, les mandats des deux administrateurs représentant les petits porteurs (M. Anis FOURATI et M. Ahmed Adel MANAA) ont expiré et ont été renouvelés par décision du conseil d'administration du 20/02/2017. Toutefois cette décision de prolongation est non conforme aux dispositions des articles 190 et 195 du code des sociétés commerciales.

A cet effet, la société ELECTROSTAR s'engage à régulariser cette situation conformément à la législation en vigueur et notamment à l'article 190 CSC.

En outre, le rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2015 fait ressortir plusieurs anomalies et insuffisances notamment :

- L'absence d'une charte d'audit interne ;
- Les réunions et interventions du comité d'audit ne sont pas matérialisées par des rapports, des comptes rendus ou des procès verbaux ;
- Absence des protocoles d'accord et des conventions déterminant les relations et les opérations de la société avec les autres sociétés du groupe ;
- La gestion de quelques volets demeure non informatisée (gestion des immobilisations, contrôle de gestion...) ce qui augmente le risque d'erreurs à la saisie manuelle ;
- Absence d'un planning des interventions ce qui entraîne une insuffisance des contrôles au sein de la société pouvant être à l'origine de certains dysfonctionnements de dilution de responsabilité.

Enfin, les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels et consolidés d'ELECTROSTAR, ne s'accrochent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne notamment :

- Le traitement comptable portant sur la réévaluation des terrains et bâtiments effectués au cours des exercices 2005 et 2010. Ce traitement a dégagé une plus value de réévaluation de 11 125 744DT constatée dans le compte « Réserve Spéciale de Réévaluation ». Or, cette pratique constitue une dérogation aux dispositions de la norme comptable n°5 relative aux immobilisations corporelles.

Il est à signaler que, compte non tenu des réévaluations susvisées, le total des capitaux propres au 31/12/2015 de la société Electrostar serait de 11 034 509DT et non de 22 160 253DT ;

- L'absence d'actualisation de la valeur des titres de participation dans certaines sociétés du groupe et l'absence de constatation des provisions nécessaires et ce, contrairement aux dispositions de la NC 07 relative aux placements. La constatation de ces provisions aurait un impact négatif sur les fonds propres de la société d'au moins 3 129 000DT, soit le total des provisions sur les sociétés « L'AFFICHE TUNISIENNE » de 600 000DT et « HMT » de 2 529 000DT ;
- L'existence parmi les liquidités et équivalents de liquidité au niveau de l'état de flux de trésorerie de rubriques ne répondant pas aux exigences de la NC 01 norme générale. Il s'agit des titres cotés en bourse et des emprunts à moins d'un an ;
- les notes aux états financiers individuels ne comportent pas toutes les notes obligatoires.

De ce fait, ELECTROSTAR s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour l'établissement des prochains états financiers.

- Suite -

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le **15/04/2017** a décidé d'augmenter le capital de la société ELECTROSTAR d'un montant de 12 250 000 DT pour le porter ainsi de 12 250 000 DT à 24 500 000 DT et ce, par l'émission de 2 450 000 nouvelles actions au prix de 5 DT chacune, soit à la valeur nominale.

Les nouvelles actions seront souscrites selon la parité d'une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne et porteront jouissance à compter du 1er janvier 2017.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé qu'au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible et réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée, le conseil d'administration est autorisé :

- Dans une première étape : à mettre à la disposition du public les actions nouvelles éventuellement non souscrites ;
- Dans une deuxième étape : à limiter le montant au total de l'augmentation de capital à celui des souscriptions à condition que ce montant atteigne au moins les trois-quarts ($\frac{3}{4}$) de l'augmentation décidée (soit 9 187 500 dinars, correspondant à 1 837 500 actions).

But de l'émission

La présente opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par « ELECTROSTAR » visant à :

- Améliorer la structure financière de la société et réduire le poids des charges financières ;
- Améliorer la qualité des produits commercialisés ;
- Renforcer le volume d'activité ;
- Développer le service après vente.

Caractéristiques de l'opération

Le capital social sera augmenté de 12 250 000 DT par souscription en numéraire et par émission de 2 450 000 actions nouvelles.

- Nombre d'actions à émettre : 2 450 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire
- Valeur nominale des actions : 5 dinars
- Forme des actions : Nominative
- Catégorie des actions : Ordinaire

Prix d'émission des actions nouvelles

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 5 DT, soit à la valeur nominale.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées intégralement lors de la souscription.

- Suite -

Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison d'une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne. La société ELECTROSTAR ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles

Période de souscription

La souscription aux 2 450 000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne et ce, du **17/05/2017** au **16/06/2017** inclus*.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du **20/06/2017** au **30/06/2017** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit 9 187 500 dinars, correspondant à 1 837 500 actions).

Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société ELECTROSTAR exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 5 DT, représentant la valeur nominale de l'action.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 16/06/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N° 03 135 1200321046472 ouvert auprès de la BNA, Agence Succursale conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **16/06/2017** à 15H à BNA Capitaux, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par BNA Capitaux), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par BNA Capitaux, Intermédiaire Agréé Mandaté, et ce dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs de 2 450 000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires des droits de souscription en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles :

Les actions nouvelles souscrites (2 450 000 actions) porteront jouissance en dividende à compter du 1er janvier 2017.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice

- Suite -

au 31/12/2013 à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères. Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Depuis le 22/01/2001, les actions d'ELECTROSTAR sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotations en Bourse des actions anciennes

Les 2 450 000 actions anciennes composant le capital social actuel de la société ELECTROSTAR inscrites sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **17/05/2017**, droits de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 2 450 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et totalement libérées seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à la mise en paiement des dividendes de l'exercice 2016, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **17/05/2017** au **16/06/2017** inclus**.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir lors de la présente opération sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0006650055» durant la période de souscription préférentielle soit du **17/05/2017** au **16/06/2017** inclus**.

** Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 16/06/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0006650063» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par COFIB CAPITAL – Intermédiaire en Bourse.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°17-0970 en date du 28/04/2016, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société émettrice ELECTROSTAR (Boulevard de l'environnement route de Naassen 2013 Bir el Kasaa Ben Arous.), de BNACapitaux intermédiaire en bourse (Immeuble le banquier avenue tahar HADDAD 1053, les berges du lac,) et sur le site internet du CMF (www.cmf.tn).

Les états financiers de l'émetteur arrêtés au 31 décembre 2016 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligatoire « HL 2017-2 »

Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **01/06/2016** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant de Cent Vingt Millions de Dinars **120.000.000 DT** sur 2016 et 2017 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **03/12/2017** a approuvé l'émission de l'emprunt obligataire « **HL 2017-2** » et a fixé le montant, les modalités et les conditions comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 dinars;
- Nominal de l'obligation : 100 dinars par Obligation ;
- **Forme d'Obligation** : les obligations sont nominatives ;
- **Prix d'émission** : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ;
- **Durée et Taux d'intérêt** : Catégorie A : Durée : 5 ans ; Taux d'intérêt : **7,65%** brut l'an ou variable (**TMM+2,35%**) brut l'an au choix du souscripteur ; Catégorie B : Durée : 7 ans dont 2 ans de grâce ; Taux d'intérêt : **7,85%** brut l'an ;
- **Amortissement** : Les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit **20 Dinars** par obligation. Cet amortissement commence à la 1ère année pour la catégorie A et à la 3ème année pour la catégorie B.

But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à participer au financement des immobilisations à donner en leasing, au titre de l'exercice 2017, qui s'élèvent à 307 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu pour l'exercice 2017 est de 80 millions de dinars

- Suite -

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **20/04/2017** et clôturées sans préavis et au plus tard le **10/07/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/07/2017**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/07/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **20/07/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **20/04/2017** auprès de MAC S.A. –intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

Caractéristiques des titres émis

Dénomination de l'emprunt : « HL 2017-2 »

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations : nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/07/2017**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **10/07/2017**.

- Suite -

Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société

Le **26/01/2016**, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de **BB (tun)** attribuée à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établit comme suit:

- ✓ Note à long terme : **BB (tun)** ;
- ✓ Note à court terme : **B (tun)** ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'émission

Le **13/03/2017**, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BB (tun)** à la présente émission de la société Hannibal Lease.

Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse.

Organisation de la représentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°**96-113**

du **30/12/1996** portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de **20%**. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes

- Suite -

morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

L'article 13 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017 a relevé le montant des intérêts au titre des comptes spéciaux d'épargne et au titre des emprunts obligataires déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu, de mille cinq cent dinars (1500 dinars) à cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts des dépôts dans les comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie, au lieu de mille dinars (1000 dinars).

Renseignements généraux

Intermédiaire agréé et mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt « **HL 2016-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il existe à fin mars 2017, neuf emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « **HL 2016-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge des obligations par TUNISIE CLEARING

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « **HL 2017-2** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 05 avril 2017 sous le n°17-0967, du document de référence « **HL 2016** » enregistré auprès du CMF en date du 30 Août 2016 sous le n°16-003 et de l'actualisation du document de référence « **HL 2016** » enregistré par le CMF en date du 05 Janvier 2017 sous le n° 16-003/A001. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2017.

La note d'opération et le document de référence « **HL 2016** » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2017 et les états financiers relatifs à l'exercice 2016 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet, respectivement, au plus tard le 20 Avril 2017 et le 30 Avril 2017.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de la CIL relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017 ainsi que ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 juillet 2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« CIL 2017-1 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **19 mai 2016** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Cent Millions de Dinars (100.000.000 DT) et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2016, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du **23 Mars 2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de vingt (**20**) Millions de Dinars susceptible d'être porté à trente (**30**) Millions de Dinars selon les conditions suivantes :

- Durée : 5 ans ;
- Taux : Fixe à 7,60% brut l'an ;
- Remboursement : annuel constant.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :

Dénomination de l'emprunt : «CIL 2017-1 »

Montant : 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 30 000 000 dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de 7.60% brut par an. Ce taux est calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour

- Suite -

un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,60% l'an.

Durée totale :

Les obligations « CIL 2017-1 » seront émises sur une durée de **5 ans**:

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital, puis divisée par le nominal.

C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans**.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,732 Années**.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **27/06/2017** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **27/06/2017**, soit la date limite de clôture des souscriptions et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **27/06/2022**.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **27 juin** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **27/06/2018**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **28/04/2017** et clôturées au plus tard le **27/06/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30.000.000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **27/06/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au

- Suite -

25/07/2017, avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **28/04/2017** aux guichets de BIATCapital, Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue du dinar Immeuble Youssef Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 – Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **CIL 2017-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BIATCapital, Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrite par ce dernier.

Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière

Notation de la société :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » est notée '**BBB-(tun)**' à long terme avec perspective d'avenir **stable** et '**F3 (tun)**' à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du **24 mars 2016**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note '**BBB-(tun)**' à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » en date du **30 Mars 2017**.

Cotation en bourse :

La Compagnie Internationale de Leasing, s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, BIATCapital de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt «CIL 2017-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage dès la clôture de l'emprunt « CIL 2017-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 17-0969 en date du 13 avril 2017, du document de référence « CIL 2016 » enregistré par le CMF sous le n° 16-009 en date du 30 novembre 2016, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017, des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017 ainsi que ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre de l'exercice

2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 juillet 2017.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais auprès de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », de BIATCapital - intermédiaire en bourse, Avenue du dinar Immeuble Youssef Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 – Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2017, les états financiers relatifs à l'exercice 2016 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2017 de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, respectivement au plus tard le 20 avril 2017, le 30 avril 2017 et le 20 juillet 2017.

AVIS DE SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société LAND'OR

Siège social : Bir Jedid Khélidia Ben Arous

La société LAND'OR porte à la connaissance de ses actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 26 mai 2017 a fixé les dividendes de l'exercice 2016 à **0,200 dt** par action, soit 20% du nominal.

Les dividendes sont à prélever sur la prime d'émission constituée antérieurement en 2013 et sont donc distribuables en franchise de retenue à la source.

Ces dividendes seront mis en paiement à **compter du 01 Août 2017.**

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BANQUE DE TUNISIE**

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

(En milliers de dinars)	Du 01/04/2017 au 30/06/2017	Du 01/04/2016 au 30/06/2016	juin-17	juin-16	déc.-16
1 - Produits d'exploitation bancaire	108 010	93 216	201 636	178 054	367 760
Intérêts	68 013	61 886	135 638	123 063	258 978
Commissions en produits	13 902	12 986	26 780	24 842	50 966
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement (*)	26 095	18 344	39 218	30 149	57 816
2 - Charges d'exploitation bancaire	38 357	31 739	73 546	62 987	132 232
Intérêts encourus	38 062	31 468	72 902	62 490	131 237
Commissions encourues (*)	295	271	644	497	995
3 - Produit Net Bancaire	69 654	61 477	128 090	115 067	235 528
4 - Autres produits d'exploitation	228	162	339	283	927
5 - Charges opératoires, dont :	23 218	15 390	44 970	35 509	70 692
Frais de personnel	13 819	11 296	31 157	27 399	54 382
Charges générales d'exploitation	4 699	4 094	9 113	8 110	16 310
Contribution Fonds de garantie des dépôts	4 700	0	4 700	0	0
6 - Structure du portefeuille au bilan			737 775	587 583	679 740
Portefeuille titres commercial			363 547	229 601	306 724
Portefeuille titres d'investissement			374 228	357 982	373 016
7 - Encours net des crédits (1)			3 902 145	3 648 182	3 652 155
8 - Encours des dépôts			3 310 305	3 069 669	3 153 153
Dépôts à vue (*)			1 246 858	1 167 314	1 145 935
Dépôts d'épargne			1 009 698	869 317	965 561
Dépôts à terme (*)			1 053 749	1 033 038	1 041 657
9 - Emprunts et ressources spéciales au bilan			250 136	139 974	228 314
10 - Capitaux propres apparaissant au bilan (2)			664 831	628 274	628 274

Les chiffres de 2016 sont présentés conformément aux rapport des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2016.

Les rubriques de 2016 comportant (*) sont retraitées pour les besoin de la comparabilité.

(1). Les crédits sont présentés net des provisions constituées durant la période.

(2). Compte non tenu du résultat de la période et du résultat en attente d'affectation.

- Suite -

NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE ARRETES AU 30 JUIN 2017

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 180.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

2.1.1. La constatation des intérêts :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

2.1.2. La constatation des commissions :

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

2.2. Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

- Suite -

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3. Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

2.4. Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

2.5. Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6. Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

1. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 2EME TRIMESTRE 2017 :

A la fin du 2eme trimestre 2017, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les crédits à la clientèle** (net des provisions constituées) ont enregistré une augmentation de **+7,0%**, passant de **3.648.182** mille dinars au 30/06/2016 à **3.902.145** mille dinars au 30/06/2017. Cette croissance a touché toutes les composantes des crédits accordés aux entreprises et aux particuliers.
- **Les dépôts de la clientèle** sont en croissance de **+7,8%** passant de **3.069.669** mille dinars au 30/06/2016 à **3.310.305** mille dinars au 30/06/2017. Cette croissance est générée essentiellement par l'augmentation des dépôts d'épargne de **16,1%** entre Juin 2016 et Juin 2017.
- **L'encours des ressources spéciales** a augmenté de **78,7%** passant de **139.974** mille dinars fin Juin 2016 à **250.136** mille dinars à fin Juin 2017 et ce suite aux nouveaux tirages effectués par la banque sur des nouvelles lignes de crédits extérieures accordées par des bailleurs de fonds internationaux.
- **Les produits d'exploitation bancaire** ont progressé de **+13,2%** pour atteindre **201.636** mille dinars au 30/06/2017 contre **178.054** mille dinars au 30/06/2016. Cette progression concerne les intérêts (**+10,2%**), les commissions (**+7,8%**) et les revenus du portefeuille commercial et d'investissement (**+30,1%**).
- **Les charges d'exploitation bancaire** sont en augmentation de **16,8%** passant de **62.987** mille dinars au 30/06/2016 à **73.546** mille dinars au 30/06/2017. Cette hausse des charges est engendrée essentiellement par l'augmentation du volume des dépôts et des tirages sur les ressources extérieures.
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint à la fin du 2eme trimestre 2017 un montant de **128.090** mille dinars, contre **115.067** mille dinars à la fin du 2eme trimestre 2016, soit une progression de **+11,3%**.

- Suite -

• **Les charges opératoires** s'élèvent à **44.970** mille dinars au 30/06/2017 contre **35.509** mille dinars au 30/06/2016. Elles sont décomposées comme suit :

- *Charges du personnel pour un montant de **31.157** mille dinars, en augmentation exceptionnelle de **13,7%** et ce tenant compte des deux augmentations salariales sectorielles successives de 2016 et 2017.*
- *Les frais généraux ont atteint une enveloppe de **9.113** mille dinars contre **8.110** mille dinars en 2016, soit une augmentation de **12,4%**.*
- *Une provision de **4.700** mille dinars est constituée pour la couverture de la contribution au fonds de garantie des dépôts créée par le décret gouvernemental N°2017-268 du 1^{er} février 2017. Cette contribution est fixée à 0,3% de l'encours des dépôts au 31-12-2016.*

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société UNIMED**

Siège social : B.P.38 ZI Kalaa Kébira - 4060

La Société UNIMED publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

Indicateurs	2 ^{ème} trimestre			Cumul du 1er janvier au 30 juin			Année 2016
	2017	2016	En %	2017	2016	En %	
CA Officines	4 499 904	4 382 225	3%	9 911 138	9 042 507	10%	17 358 327
CA Hospitaliers	7 870 260	5 493 983	43%	12 920 202	10 030 567	29%	22 640 319
CA Sous-traitance locale	206 951	314 968	-34%	247 498	380 071	-35%	763 021
CA Export	2 310 129	3 111 525	-26%	3 198 711	4 984 254	-36%	10 425 190
CA Sous-traitance export	3 511 445	3 670 853	-4%	8 527 100	7 350 244	16%	13 675 064
Chiffre d'affaires (en DT)	18 398 689	16 973 554	8%	34 804 649	31 787 643	9%	64 861 921
Production (en unités)	46 167 849	42 716 951	8%	96 952 161	90 966 045	7%	168 032 421
Investissements (en DT)	783 538	2 278 873	-66%	2 985 423	3 121 367	-4%	8 411 394
Endettement MLT (en DT)	523 117	2 582 544	-80%	523 117	2 582 544	-80%	1 421 435
Endettement CT (en DT)	2 447 807	2 459 811	0%	2 447 807	2 459 811	0%	2 515 872

- Sur l'ensemble des six premiers mois de 2017, les ventes d'Unimed ont atteint 34.805 KDT et ont enregistré une croissance de 9,5% par rapport à la même période en 2016. Ceci provient essentiellement des éléments suivants :
 - o La hausse du chiffre d'affaires local hospitalier de 2.890 KDT notamment grâce à l'introduction de la nouvelle ligne de production dédiée aux poudres injectables qui a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires additionnel de 3.505 KDT au niveau des antibiotiques hospitaliers.
 - o La hausse des exportations aux donneurs d'ordre étrangers de 1.177 KDT conduite par la fabrication d'un nouvel article de sous-traitance pour 1.247 KDT.
 - o La hausse des ventes officinales de 869 KDT liée au développement du service marketing et à la mise sur le marché de nouveaux produits particulièrement sous les formes collyres et injectables.
- La production en unités (ampoules, flacons, seringues, poches) au cours du deuxième trimestre de 2017 a connu la tendance haussière, soit une augmentation de 8% par rapport à la même période de 2016 qui est en phase avec la hausse trimestrielle du chiffre d'affaires.

- Suite -

- Les investissements (incorporels & corporels) ont totalisé 784 KDT pour le deuxième trimestre de 2017, composé essentiellement d'acquisition de matériel roulant pour 303 KDT et des matériels et outillages industriels pour 240 KDT.
- La valeur de l'endettement à Long Terme au 30 juin 2017 s'élève à 523 KDT contre 2.583 KDT au 30 juin 2016, soit une baisse de 80%. En effet l'emprunt bancaire ne présente plus d'échéances à plus d'un an, l'endettement à long est constitué exclusivement des emprunts leasing relatifs au matériel de transport.
Toutefois, l'endettement à Court Terme a gardé au 30 juin 2017 un niveau comparable à celui du premier semestre 2016.
- L'effectif total de la société au 30/06/2017 est de 659 employés.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société NEW BODY LINE**

Siège social : Avenue Ali Balhaouane – 5199 Mahdia – Tunisie.

La Société NEW BODY LINE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

Indicateurs	2ème Trimestre			Cumul du 01/01 au 30/06			Exercice 2016 définitif
	2017	2016	Var (%)	2017	2016	Var (%)	
Production Lingerie Basique	48 499	95 563	-49.25%	101 788	130 540	-22.03%	237 384
Production Lingerie intelligente	177 183	199 261	-11.08%	338 112	485 127	-30.30%	804 773
Total Production vendue (en unité)	225 682	294 824	-23.45%	439 900	615 667	-28.55%	1 042 157
CA Lingerie Basique	343 377	502 279	-31.64%	774 270	661 231	17.10%	1 128 031
CA Lingerie intelligente	1 242 795	1 015 633	22.37%	2 270 509	2 676 279	-15.16%	4 680 077
Chiffre d'affaires (en DT)	1 586 171	1 517 912	4.50%	3 044 779	3 337 510	-8.77%	5 808 108
Investissements nets	54 370	34 694	57%	69 599	58 822	18%	65 259
Endettement LMT	0	0		0	0		0

- (i)- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs d'activité trimestriels au 30 juin 2017, publiés ci-dessus sont extraits des livres comptables de la société et arrêtés **provisoirement** à la date de cette publication.
- (ii)- Les chiffres de l'exercice 2016 sont audités et définitifs.

COMMENTAIRES

1. La NBL a enregistré, courant le 2^{ème} trimestre 2017, une augmentation de **4,50%** de son chiffre d'affaires, en comparaison avec le même trimestre de **2016**. Toutefois, pour tout le semestre 2017, il y a eu une régression du chiffre d'affaires de **8,77%** par rapport au 1^{er} semestre 2016. Cette baisse est la résultante conjuguée :

- D'une part, d'une évolution des ventes des produits basiques de 17,1%,
- Contre d'autre part, une baisse des ventes des produits intelligents de 15,16%

Cette situation s'explique principalement par les facteurs suivants :

- La substitution de l'ancien principal client LYTESS par de nouveaux clients dont la montée en charge progressive se confirme au fil du temps;
- L'effet de la mode qui a intégré un nouveau facteur, perturbateur pour les producteurs, à savoir la multitude de colories pour un seul article ;

- Suite -

- Le comportement devenu commun à tous les clients de la NBL à savoir le stockage des articles chez elle et l'adoption de la technique des petites commandes. L'évolution de la NBL ainsi que ses performances pour livrer les marchandises à un temps record n'a fait qu'encourager ses clients à adopter ce comportement.

Pour faire face à cette situation, NBL a commencé depuis fin 2016, et tout en se basant sur ses multiples actions de recherche et de développement innovatrices, à mener des actions commerciales et marketing en vue de conquérir de nouveaux marchés et de proposer de nouveaux produits innovants à forte valeur ajoutée. C'est ainsi par exemple que NBL vient de lancer de nouvelles gammes dans le domaine du **Paramédical** et du **Sport Technique** et estime intéresser, dans les années à venir, un nombre important de clients.

2. Les investissements réalisés courant le 2^{ème} trimestre 2017 se rattachent aux activités d'extension et de développement de la NBL. Cet investissement d'un montant de **54 370** dinars a été réalisé sur fonds propres de la société, ce qui laisse le niveau d'endettement de la société toujours égal à zéro.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE LAND'OR**

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

La société LAND'OR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2017.

INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2017
(Chiffres exprimés en milliers de dinars)()*

Indicateurs	2ème Trimestre 2017	2ème Trimestre 2016	Variation en %	1er Semestre 2017	1er Semestre 2016	Variation en %	Cumul au 31/12/2016
I-Chiffre d'affaires	22 820	17 613	30%	40 851	32 439	26%	65 671
Chiffre d'affaires local	17 268	14 839	16%	30 025	26 907	12%	54 140
Chiffre d'affaires à l'export	5 552	2 774	100 %	10 826	5 532	96%	11 531
II-Production en valeur	17 929	12 739	41%	31 627	23 460	35%	46 757
III - Investissement	91	628	- 86%	596	1 342	-56%	2 469
Investissement corporel & incorporel	91	628	- 86%	596	1 342	-56%	2 469
Investissement financier							
IV- Structure de l'endettement				29 409	31 815	-8%	28 233
Endettement à Long et Moyen Terme				8 242	9 811	-16%	9 627
Emprunts à moins d'un an				2 944	2 714	8%	3 019
Crédits de gestion				18 224	19 290	-6%	15 587

Les chiffres 2016 sont audités par les Commissaires aux Comptes.

Les chiffres 2017 ne sont pas audités par les Commissaires aux Comptes.

- Suite -

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2017

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires enregistré au cours du premier semestre 2017 une croissance de 26% par rapport à la même période de 2016, grâce notamment aux ventes à l'export qui enregistrent une croissance de 96% par rapport à la même période de 2016.

- > **Marché local** : le chiffre d'affaires local a enregistré au cours du deuxième trimestre 2017 une croissance de 16% par rapport à la même période de l'année 2016, pour clôturer la première moitié de l'année avec une croissance de 12% par rapport au premier semestre 2016.
- > **Marché Export** : au cours du deuxième trimestre 2017, les ventes à l'export confirment la bonne entame de l'année en réalisant une croissance de 100% par rapport à la même période de 2016. Cette performance est devenue possible grâce notamment à la bonne réalisation au Maroc, au démarrage des ventes des produits KRAFT et à la stabilisation des ventes en Libye.

PRODUCTION

Au terme du premier semestre 2017, la valeur de la production a enregistré une augmentation de +35% par rapport à la même période de 2016. Cette augmentation est due à la hausse des prix des matières premières d'une part, et à l'impact du glissement du dinar d'autre part.

INVESTISSEMENT

La société a réalisé des investissements de l'ordre de 596 mille dinars durant le premier semestre 2017, représentant essentiellement d'investissements matériels.

ENDETTEMENT

L'endettement global est de plus en plus maîtrisé, il passe de 31,8 MTND au 30/06/2016 à 29,4 MTND au 30/06/2017 enregistrant ainsi une baisse de -8%.

La société poursuit ses efforts dans l'objectif d'une meilleure gestion des éléments du BFR.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs
Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis

La Société Atelier du Meuble intérieurs, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

En Kilo dinars	2ème Trimestre			Cumul au 30/06			2016
	2017 Provisoire	2016	variation en %	2017 Provisoire	2016	variation en %	
Revenus consolidés	3 735	4 064	-8.10%	7 405	7 677	-3.54%	15 916
Local	3 735	4 011	-6.88%	7 405	7 624	-2.87%	15 840
Export	0	53		0	53		76
Production (en valeur)	3 900	4 026	-3.13%	7 720	7 626	1.22%	15 876
Investissement	625	62	908.06%	4 778	120	3881.67%	306
Investissement corporel et incorporel							
SAM	625	62	908.06%	4 765	96	4863.54%	222
SMC	0	0		13	24	-45.83%	84
Bureau Plus	0	0		0	0		0
Structure de l'endettement	2474	143	1630.07%	2474	143	1630.07%	223
Endettement à Long & Moyen Terme	2174	31	6912.90%	2174	31	6912.90%	80
Emprunts à moins d'un an	300	112	167.86%	300	112	167.86%	143
Découvert & autres crédits CT	0	0		0	0		0

▪ Compte tenu de la saisonnalité historique de l'activité le niveau d'activité enregistré est globalement conforme aux attentes. Le léger glissement du chiffre d'affaire (-3.54%) par rapport au 30 juin 2016 s'explique essentiellement par la cyclicité mensuelle de l'activité (décalage Mois de Ramadan),

▪ Le carnet de commande s'est apprécié significativement par rapport à la même période de l'année 2016, ce qui nous conforte quant à la réalisation des chiffres retenus dans le business plan. Le niveau de commandes fermes et confirmé au 30/06/2017 dépasse un million de dinars en évolution de 9% par rapport à la même période en 2016,

- Suite -

- Le management demeure optimiste quant à la possibilité de réaliser la croissance escomptée au niveau du BP en terme de chiffre d'affaire annuel au regard de la notoriété dont jouissent nos produits, l'expertise éprouvée de nos équipes et le confortement de notre position de leader du marché en gros comptes. la politique commerciale en tant que précurseur des nouvelles tendances du marché du mobilier de bureau qui s'est traduite par le lancement de la marque Herman Miller devrait apporter un surplus de vente à périmètre non constant sur le deuxième semestre,
- L'impact sur le chiffre d'affaire des ventes à l'export et plus précisément en Algérie est quasi nul. le BP a été bâti sur une contribution très peu significative de l'export dans le CA globale (2%), alors que le marché Libyen montre des signes encourageants de reprise avec la réalisation de deux opérations à l'export d'une taille significative à ce jour (qui devraient dépasser à eux seuls les 2% attendus au niveau du BP).
- L'exécution du plan d'investissement est conforme aux engagements affichés au niveau de BP. L'acquisition de la nouvelle usine est réalisée pour un montant de 3.7KTD. A rappeler que cet investissement permettra à l'entreprise d'augmenter très sensiblement ses capacités de production et de stockage ce qui est de nature à optimiser significativement ses structures de coût à l'avenir.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

MODERN LEASING

Siège Social : IMMEUBLE ASSURANCES SALIM LOT AFH BC 5 CENTRE URBAIN NORD
TUNIS MAHRAJANE 1008

Modern Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} Trimestre 2017.

(En milliers de dinars)

	Indicateurs	Deuxième Trimestre			Cumul			Exercice 2016
		2017	2016	Variation	30/06/2017	30/06/2016	Variation	
Secteurs	Agriculture	7 934	7 661	3,56%	13 893	14 991	-7,32%	25 888
	Industrie	9 592	4 139	131,75%	21 140	8 946	136,31%	24 578
	BTP	11 001	15 156	-27,41%	24 071	18 024	33,55%	40 493
	Tourisme ^(***)	3 322	2 997	10,84%	9 221	4 017	129,55%	8 404
	Services divers, commerce et transport	42 567	29 228	45,64%	77 970	48 201	61,76%	96 957
	Montant Total des Approbations	74 416	59 181	25,74%	146 295	94 179	55,34%	196 320
	Agriculture	6 469	5 031	28,58%	10 509	11 271	-6,76%	20 905
	Industrie	3 940	2 562	53,79%	11 032	4 391	151,24%	12 774
	BTP	11 688	9 311	25,53%	22 402	13 773	62,65%	29 678
	Tourisme ^(***)	3 975	1 922	106,82%	6 746	2 521	167,59%	4 866
	Services divers, commerce et transport	27 249	22 689	20,10%	47 878	33 929	41,11%	66 806
	Montant total des Mises en force	53 321	41 515	28,44%	98 567	65 885	49,60%	135 029

(***) NB : il s'agit essentiellement du secteur de location de voiture avec une part de 60% pour les approbations et 54 % pour les mises en forces.

(En milliers de dinars)

	Indicateurs	Deuxième Trimestre			Cumul			Exercice 2016(*)
		2017(**)	2016(*)	Variation	30/06/2017(**)	30/06/2016(*)	Variation	
Engagements	Approbations	74 416	59 076	25,97%	146 295	94 179	55,34%	196 320
	Mises en force	53 321	41 463	28,60%	98 567	65 885	49,60%	135 029
	Encours	-	-	-	333 841	212 541	57,07%	294 427
	Total des engagements	-	-	-	352 796	228 431	54,44%	308 492
	Total des engagements classés	-	-	-	33 280	29 707	12,03%	29 128
	Trésorerie nette	7 405	9 165	-19,20%	8 043	5 259	52,94%	10 432
	Revenus nets de leasing	7 228	5 564	29,91%	13 981	11 146	25,44%	23 304
	Revenus bruts de leasing	35 751	29 247	22,24%	69 057	56 520	22,18%	116 974
	Produits nets de leasing	3 666	3 141	16,71%	6 698	5 716	17,18%	12 051
	Ressources d'emprunt	-	-	-	249 315	195 221	27,71%	221 595
	Capitaux propres avant affectation	-	-	-	40 201	39 878	0,81%	39 869
	Total des charges d'exploitation (hors provision)	1 692	1 511	11,98%	3 384	2 897	16,81%	6 326

(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres provisoires et non audités

Approbations : contrats de leasing approuvés

Mises en force : contrats dont la facturation a démarré

Encours financiers : encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Total des engagements encours (1) : Encours financiers des contrats de leasing + impayés + engagements hors bilan

Revenus bruts de leasing(2) : revenus bruts de leasing + intérêts intercalaires + intérêts sur créances de leasing

Revenus nets de leasing : intérêts sur créances de leasing

Produit net de leasing : revenus nets de leasing + produits des placements charges financières

Ressources d'emprunt : Représentent la partie non échue des emprunts obtenus

Faits saillants du 2ème Trimestre 2017 :

L'activité de ML durant le 2^{ème} trimestre 2017 par rapport à celui de 2016 est caractérisé par:

- Une augmentation des Mises en force de **28,60%**.
- Une augmentation des Revenus net de leasing de **29,91%**.
- Une augmentation des produits nets de leasing de **16,71%**.
- Une augmentation des Revenus bruts de leasing de **22,24%**.

AVIS DE SOCIETES

المؤشرات الثلاثية حول نشاط الشركة

الشركة التونسية لأسواق الجملة

طريق نعلان بئر القصة بن عروس

تنشر الشركة التونسية لأسواق الجملة مؤشرات حول نشاطها المتعلقة بالثلاثي الثاني من سنة 2017.

الوحدة: 1000 دينار

السنة المحاسبية 2016	السداسية الأولى		الثلاثية الثانية		البيانات	
	%	2016	2017	2016		2017
<u>11.562,4</u>	<u>+10,25</u>	<u>5.667,4</u>	<u>6.248,4</u>	<u>3.363,5</u>	<u>3.465,6</u>	I- الإيرادات
129,3	+6,27	52,6	55,9	37,4	34,2	- المداخل المتأتية من بيع الثلج
1.356,9	-5,19	735,7	697,5	414,5	337,5	- المداخل المتأتية من كراءات المباني
9.265,8	+11,67	4.480,4	5.003,5	2.695,7	2.818,4	- المداخل المتأتية من إيداء الخدمات (النسبة على رقم المعاملات)
126	-11,67	63,4	56	35,2	29,8	- مداخل بيع المطبوعات الخصوصية
595,1	+21,41	288,6	350,4	158,8	186,1	- مداخل الأوراق المالية للتوظيف
89,3	+82,22	46,7	85,1	21,9	59,6	- إيرادات أخرى
<u>8.341,2</u>	<u>+5,75</u>	<u>4.245</u>	<u>4.489,2</u>	<u>2.264,2</u>	<u>2.439,1</u>	II- الأعباء
-	-	-	-	-	-	- الأعباء المالية
7.424,8	+7,79	3.836,8	4.135,7	2.033,4	2.303,1	- أعباء الاستغلال
(5.527,6)	+11,34	(2.927)	(3.259,1)	(1.612,5)	(1.835,8)	(من بينها مصاريف الأعوان)
916,4	-13,40	408,2	353,5	230,8	136	- أعباء الاستغلال الأخرى
<u>23,9</u>		<u>21,1</u>	<u>23,9</u>	<u>29,3</u>	<u>25,6</u>	III- نسبة تطوّر الهامش (%)

الأرقام التي تخص سنة 2017 هي حسب المعطيات المحاسبية الوقتية و غير مدققة

$$\text{نسبة تطوّر الهامش} = \frac{\text{إيرادات الإستغلال} - \text{أعباء الإستغلال}}{\text{إيرادات الإستغلال}} \times 100\%$$

الملاحظات:

(1) - سجلت الإيرادات خلال السداسي الأول من سنة 2017 تطورا بـ 10,25 % مقارنة بنفس الفترة من سنة 2016 ناتجة أساسا عن إرتفاع رقم معاملات السوق وإلى تحسن أداء المراقبة داخله.

مقارنة بنفس الفترة من سنة 2016 بـ 5,75 % سجلت الأعباء خلال السداسي الأول من سنة 2017 إرتفاعا بـ ناتجة بالأساس عن إرتفاع أعباء الأعوان.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**DELICE HOLDING**

Siège social : Immeuble le Dôme, Rue Lac Léman, les Berges du Lac- 1053, Tunis

La société DELICE HOLDING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité consolidés relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 :

En milliers de Dinars	Note	2 ^{ème} trimestre 2017	2 ^{ème} trimestre 2016	Variation	30/06/2017	30/06/2016	Variation	Cumul au 31/12/2016
Revenus du marché local		200 334	195 023	2,72%	381 875	375 133	1,80%	747 862
Revenus du marché de l'export		10 294	7 104	44,90%	14 066	10 400	35,25%	15 994
Revenus	(1)	210 628	202 127	4,2%	395 941	385 533	2,7%	763 855
Production valorisée	(2)	224 076	205 667	9,0%	417 267	389 991	7,0%	753 919
Investissements	(3)	14 530	10 704	35,7%	23 443	16 780	39,7%	35 243
Investissements corporels et incorporels		13 760	10 704	28,6%	22 673	16 780	35,1%	35 006
Investissements financiers		770	0	-	770	0	-	237
Structure de l'endettement	(4)				95 752	86 123		57 527
Endettement à moyen et long terme					50 809	47 273	7,5%	43 534
Endettement à court terme					44 943	38 850	15,7%	13 993

*Les revenus consolidés sont composés du chiffre d'affaires consolidé et des subventions d'exploitation et de stockage

- Commentaires et faits marquants :

(1) Le groupe a réalisé courant le deuxième trimestre 2017 un revenu de **210 628 KDT**, soit une augmentation de **4,2 %** par rapport au deuxième trimestre 2016.

Les revenus à l'export ont évolué d'une manière conséquente en passant de **10 400 KDT** à **14 066 KDT** courant le premier semestre 2017 soit une augmentation de **35,25%**.

(2) La production valorisée est déterminée selon la formule : Revenus +/- variation des stocks de produits finis et des encours. Le stockage du lait s'est accentué lors de la haute lactation de l'année 2017 et le niveau du stock de produits finis a atteint **38 080 KDT** au 30/06/2017.

(3) Les investissements réalisés par le Groupe courant le premier semestre 2017 se sont élevés à **22 673 KDT** soit une progression de **35,1 %** par rapport à la même période en 2016. Ces investissements sont orientés essentiellement vers la construction d'une nouvelle usine de production des Jus, l'augmentation de la capacité de l'usine de production de fromage et la mise en conformité d'une station d'épuration des eaux usées.

(4) Au 30/06/2017, l'endettement à moyen terme a augmenté de **7,5 %** par rapport à la même période en 2016. Cette augmentation a servi au bouclage du financement des investissements de la période. L'endettement à court terme est passé de **38 850 KDT** au 30/06/2016 à **44 943 KDT** 30/06/2017.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BEST LEASE**

Siège social : 54, Avenue Charles Nicole Mutuelle Ville 1002 Tunis

La société Best Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

(En million dinars)

	Deuxième trimestre			Cumul au 30/06			Exercice 2016 ⁽¹⁾
	2016	2017	variation	2016	2017	variation	
Total Approbations	40,085	50,327	26%	69,295	88,552	27,79%	135,425
<i>sous total Approbations Mobilières</i>	<i>36,910</i>	<i>47,466</i>	<i>28,60%</i>	<i>64,577</i>	<i>82,836</i>	<i>28,27%</i>	<i>130,225</i>
Agriculture	6,307	6,220	-1,38%	10,268	12,292	19,71%	21,401
Batiments & travaux publics	1,781	1,112	-37,56%	2,973	1,505	-49,38%	5,800
Industrie	2,581	2,074	-19,64%	3,734	3,906	4,59%	6,693
Service et commerce	26,241	38,060	45,04%	47,602	65,133	36,83%	96,331
<i>sous total Approbations Immobilières</i>	<i>3,175</i>	<i>2,861</i>		<i>4,718</i>	<i>5,716</i>		<i>5,200</i>
Agriculture	0,000	1,178		0,000	0,221		0,000
Batiments & travaux publics	0,700	0,000		0,700	0,000		0,700
Industrie	0,000	0,661		0,000	0,661		0,115
Service et commerce	2,475	1,022		4,018	4,835		4,385
Total Mises en Force	34,427	38,222	11%	48,347	70,470	45,76%	106,319
<i>Sous total Mises en Force Mobilières</i>	<i>30,245</i>	<i>37,194</i>	<i>23%</i>	<i>43,898</i>	<i>67,366</i>	<i>53,46%</i>	<i>101,295</i>
Agriculture	4,912	5,283	8%	6,751	10,579	56,70%	14,714
Batiments & travaux publics	1,194	1,051	-12%	1,612	1,895	17,54%	3,750
Industrie	1,732	1,654	-5%	2,535	3,199	26,21%	5,030
Service et commerce	22,407	29,206	30%	33,000	51,693	56,65%	77,800
<i>sous total Mises en Force Immobilières</i>	<i>4,182</i>	<i>1,028</i>		<i>4,449</i>	<i>3,104</i>	<i>-30,24%</i>	<i>5,025</i>
Agriculture	0,000	0,000		0,000	0,000		0,000
Batiments & travaux publics	0,700	0,000		0,700	0,000		0,700
Industrie	0,000	0,500		0,000	0,500		0,000
Service et commerce	3,482	0,528		3,749	2,604	-30,55%	4,325
Total Engagements en cours (a)				190,287	235,392	23,70%	213,247
Total Engagements classés (b) *				15,494	14,144	-8,71%	9,200
Total Engagements (a)+(b)				205,781	249,536	21,26%	222,447
Trésorerie nette				5,107	0,532		3,344
Ressources d'emprunts				147,604	179,746	21,78%	154,588
Capitaux propres				42,871	46,877	9,34%	44,593
Revenus Bruts de leasing (2)	27,951	30,408	8,79%	50,200	57,438	14,42%	93,611
Revenus Nets de leasing	5,241	6,743	28,66%	10,159	12,825	26,24%	21,603
Produits Nets de leasing	3,017	4,095	35,73%	5,813	7,697	32,42%	12,604
Total des charges d'exploitation	1,177	1,522	29,31%	1,993	2,481	24,49%	4,384

(1) Données auditées

(2) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît pas sur les états financiers et a été reconstitué pour les besoins de cette information

- Suite -

* les engagements classés au 30 juin sont calculés sans tenir compte de l'actualisation des impayés

Approbations: Contrats de leasing approuvés

Mises en force: Contrat dont la facturation est entrée en vigueur

Revenue brut de leasing: Loyers de leasing(+) Autres produits d'exploitation (+)intérêts de financement

Revenue net de leasing : Revenue brut de leasing (-) Amortissements financiers

Produits nets de leasing: Revenue net de leasing(-) charges financières

Charges d'exploitation: Charges de personnels (+) Dotation aux amortissements(+) autres charges d'exploitation

Les capitaux propres sont calculés sans tenir compte du résultat de l'exercice

Faits saillants:

L'activité de BEST LEASE a été marquée au cour de deuxième trimestre 2017 par:

- ♦ Une augmentation des mises en force de 45,7%,
- ♦ Une augmentation de produit net de leasing de 32,42% par rapport au deuxième trimestre de l'année 2016

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

Automobiles Réseau Tunisien et Services ARTES
Siège social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 - 1002 Tunis

La Société ARTES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

Désignation	2ème	2ème	Au 30/06/2017	Au 30/06/2016	Au 31/12/2016
	Trimestre 2017	Trimestre 2016			
Total des revenus (En DT)	52 393 919	59 864 933	122 643 350	98 302 453	180 618 777
Coût d'achat des marchandises vendues(En DT)	41 992 420	48 486 657	100 342 421	80 241 220	146 227 865
Charges financières(En DT)	57 563	38 823	80 505	52 277	122 333
Produits financiers (En DT)	4 047 665	3 318 707	5 486 334	4 941 722	7 629 858
Trésorerie nette (En DT)	118 247 510	121 387 606	118 247 510	121 387 606	102 084 693
Délai moyen règlement fournisseurs	142	143	142	146	126
Masse salariale (En DT)	1 655 906	1 705 948	3 368 106	3 077 042	5 619 012
Effectif moyen	218	217	218	216	219
Nombre des points de vente (agents et ateliers)	25	25	25	25	25
Surface totale des points de vente en M ²	28 609	28 609	28 610	28 610	28 610
(compte non tenu des dépôts de stocks)					

Faits saillants :

- ◆ Le chiffre d'affaires du premier semestre 2017 s'est élevé à 122,643 Millions de dinars contre 98,302 Millions de dinars au 30/06/2016, soit une augmentation de 24,341 Millions de dinars (+ 24,76%).
- ◆ Il est à signaler que la marque RENAULT s'est adjugée la position de leader sur le marché de Véhicules Particuliers au 30/06/2017, avec 3 079 immatriculations et une part de marché de 12,78%.
- ◆ Il est à signaler que le groupe ARTES avec ces trois marques Renault, Dacia et Nissan s'est adjugé aussi, la position de leader sur le marché de Véhicules Particuliers au 30/06/2017, avec 4 378 immatriculations et une part de marché de 18,18%.
- ◆ Augmentation de la trésorerie nette au 30/06/2017 par rapport au 31/12/2016 de 15,83% soit 16,163 Millions de Dinars, pour atteindre 118,247 Millions de Dinars.

* Les chiffres de l'année 2016 sont des chiffres définitifs.

** Tous les indicateurs objet de la présente communication sont extraits des livres comptables de la société et arrêtés provisoirement à la date de cette publication.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCES STAR

Siège social : Square avenue de Paris -1025 TUNIS-

La société STAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2ème trimestre 2017.

Unité : 1000 dinars

Primes Emises Nettes d'Annulations et de Ristournes /Exercice En cours de coassurances et de Taxes

Branches	2ème Trimestre 2017	2ème Trimestre 2016	AU 30/06/2017	AU 30/06/2016	AU 31/12/2016
Automobile	49 087	46 356	106 581	111 363	192 596
Incendie et Risques Divers	5 660	6 177	24 243	26 717	33 183
Transport	2 319	1 669	5 002	3 555	10 160
Autres Branches	20 411	20 502	44 922	43 321	82 635
Total Non Vie	77 477	74 703	180 748	184 957	318 573
Vie	3 245	3 735	6 724	6 266	12 586
Total Général	80 722	78 438	187 472	191 223	331 160

PRIMES CEDEES

Branches	2ème Trimestre 2017	2ème Trimestre 2016	AU 30/06/2017	AU 30/06/2016	AU 31/12/2016
Automobile	1 500	1 806	2 873	3 447	6 937
Incendie et Risques Divers	2 037	3 234	14 972	18 597	21 556
Transport	1 406	1 012	2 567	2 192	6 999
Autres Branches	0	103	0	103	997
Total Non Vie	4 942	6 156	20 412	24 339	36 489
Vie	0	44	1	44	0
Total Général	4 942	6 201	20 413	24 383	36 489

Commissions Echues

Branches	2ème Trimestre 2017	2ème Trimestre 2016	AU 30/06/2017	AU 30/06/2016	AU 31/12/2016
Automobile	4 827	4 378	9 392	8 663	17 503
Incendie et Risques Divers	559	557	1 590	1 523	2 471
Transport	47	50	108	100	206
Autres Branches	506	184	1 027	640	1 475
Total Non Vie	5 940	5 169	12 117	10 926	21 655
Vie	964	972	2 005	1 730	3 614
Total Général	6 904	6 140	14 123	12 656	25 269

SINISTRES REGLES

Branches	2ème Trimestre 2017	2ème Trimestre 2016	AU 30/06/2017	AU 30/06/2016	AU 31/12/2016
Automobile	26 513	34 801	61 662	68 350	124 006
Incendie et Risques Divers	4 402	3 278	6 539	5 454	12 066
Transport	260	556	586	1 117	1 716
Autres Branches	18 769	20 386	41 734	38 364	68 926
Total Non Vie	49 944	59 021	110 520	113 286	206 714
Vie	814	1 102	1 672	1 373	3 069
Total Général	50 758	60 124	112 192	114 658	209 782

SINISTRES DECLARES (NOMBRE)

Branches	2ème Trimestre 2017	2ème Trimestre 2016	AU 30/06/2017	AU 30/06/2016	AU 31/12/2016
Automobile	15 252	14 858	31 303	30 578	61 104
Incendie et Risques Divers	771	773	1 841	1 496	2 931
Transport	31	46	89	113	167
Autres Branches*	199 251	181 738	454 108	360 920	688 556
Total Non Vie	215 305	197 415	487 341	393 107	752 758
Vie	99	156	256	211	455
Total Général	215 404	197 571	487 597	393 318	753 213

*DONT BULLETINS DE SOINS (GROUPE MALADIE) : 452.536 au 30/06/2017 contre 359.359 au 30/06/2016

*PRODUITS FINANCIERS ECHUS**

	2ème Trimestre 2017	2ème Trimestre 2016	AU 30/06/2017	AU 30/06/2016	AU 31/12/2016
TOTAL	13 365	12 233	27 649	25 775	50 026

*Les revenus échus et non encore encaissés à court terme sont inclus dans le cumul à la fin de la période

* Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Régliés , Sinistres déclarés, Primes Cédées , Commissions) et Revenus Financiers.

- Suite -

FAITS SAILLANTS DE LA PERIODE

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - STAR

Activité Au Deuxième Trimestre 2017

Dans le cadre de la mise en exécution de ses orientations stratégiques basées sur la modernisation des processus de gestion et l'amélioration des services rendus pour une meilleure satisfaction du client, la STAR a enregistré au début de l'année 2017 le déploiement de son nouveau système d'information, qui nécessite une période de stabilisation et de fiabilisation des données.

Ainsi, nous attirons votre attention sur le fait que les indicateurs relatifs à l'exercice 2017 demeurent provisoires et estimés au niveau de certaines rubriques. Il ressort ce qui suit :

- * Des primes émises nettes qui s'élèvent à 187,5 MD contre 191,2 MD en 2016,
- * Un total des indemnisations servies de 112,2 MD contre 114,6 MD en 2016,
- * Une augmentation des produits financiers de l'ordre de 7%, soit 27,6 MD contre 25,8 MD en 2016.

NB : les chiffres arrêtés au 31 décembre 2016 sont audités.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ASSURANCES SALIM**Siège social : Immeuble *ASSURANCES SALIM*

Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord- Tunis -1003

La Société « ASSURANCES SALIM » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

	EN DT				
	2 ^{ème} Trimestre 2017	2 ^{ème} Trimestre 2016	Au 30/06/2017	Au 30/06/2016	Au 31/12/2016(*)
1 - PRIMES EMISES					
VIE	13 740 238	6 843 158	22 206 224	14 610 671	28 477 029
IARD	1 522 403	1 104 323	4 652 840	3 670 189	5 935 592
AUTO	4 862 254	4 100 148	10 627 686	8 913 541	17 501 276
ENGINEERING	844 204	746 289	1 835 811	1 687 782	3 038 443
TRANSPORT	639 261	406 663	1 174 545	843 221	2 290 247
MALADIE	4 093 616	4 569 646	7 824 197	7 901 946	16 034 360
Non VIE	11 961 738	10 927 069	26 115 079	23 016 679	44 799 918
Total	25 701 976	17 770 226	48 321 303	37 627 349	73 276 947
2 - PRIMES CEDEES					
	6 945 097	6 316 727	14 708 100	13 043 324	24 198 876
VIE	4 641 131	3 998 379	9 001 018	7 614 887	15 745 123
IARD	1 064 033	731 448	3 294 830	2 708 576	4 022 671
AUTO	203 703	175 378	338 711	271 883	593 727
ENGINEERING	698 576	636 616	1 587 625	1 489 932	2 722 561
TRANSPORT	337 653	774 906	485 915	958 046	1 114 794
3 - COMMISSIONS	3 495 715	2 837 343	6 526 801	5 333 324	10 492 998
	0				
4 - CHARGES DE SINISTRES					
VIE	2 119 263	2 165 162	6 254 000	3 998 071	7 603 192
IARD	886 618	-63 765	3 824 905	293 390	1 561 680
AUTO	4 031 815	3 028 065	7 476 601	5 807 808	11 736 825
ENGINEERING	76 358	248 876	325 086	252 959	-31 636
TRANSPORT	60 011	176 911	85 956	221 902	642 413
MALADIE	4 245 449	4 811 521	9 000 769	8 445 193	16 768 217
Non VIE	9 300 252	8 201 609	20 713 318	15 021 251	30 677 499
Total	11 419 515	10 366 770	26 967 318	19 019 322	38 280 691
5 - PRODUIT DES PLACEMENTS					
	3 331 981	2 247 551	5 105 675	3 835 147	7 556 179
dont Revenus financiers	3 113 755	2 050 573	4 478 839	3 259 874	6 367 565

(*) Chiffres Audités

- Suite -

I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les charges de sinistres déclarées en cours, commissions et revenus financiers ont été estimés à partir des états de gestion et des états comptables de la société.
2. Les chiffres évoluent au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (sinistres réglés, sinistres déclarés, Primes cédées, commissions).
3. Les indicateurs relatifs à l'exercice 2016 sont audités.
4. Les produits des placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.

II. FAITS SAILLANTS

Au 30.06.2017, le chiffre d'affaires global de SALIM s'est établi à 48,3MD contre 37,6MD en juin 2016, soit une croissance de 28% et une réalisation supérieure aux objectifs escomptés.

L'assurance vie, se confirme davantage cœur de métier pour SALIM et affiche une croissance de 52% et un taux de réalisation de plus de 68%.

De même, la performance requise se confirme en assurance non vie qui affiche un chiffre d'affaires de 26,1MD contre 23MD en juin 2016, soit un taux d'évolution de 13%.

Les primes cédées ont enregistré une évolution de 13%, liée essentiellement à l'augmentation du chiffre d'affaires.

De sa part, la charge de sinistre totalise 26,9MD contre 19MD en juin 2016 soit une évolution de 42%. Cette évolution s'explique essentiellement par la survenance de deux sinistres importants en assurance incendie. Il s'agit, toutefois, d'affaires fortement réassurées.

Les produits des placements ont affiché une progression de 33% par rapport à la même période de l'année 2016.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS**

Siège social : Route de Gabès, km 1,5 – 3003 Sfax

La société MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

Indicateurs	2 ^{ème} trimestre			Cumul du 1 ^{er} janvier au 30 juin			Année
	2017	2016	var en %	2017	2016	var en %	2016
I- Chiffre d'affaires (en DT)	10832516	10438561	3,8%	21269289	20171397	5,4%	35861557
Chiffre d'affaires local	10311465	9768552	5,6%	20156573	18951749	6,4%	33864426
Chiffre d'affaires export	521051	670009	-22,2%	1112716	1219648	-8,8%	1997131
II- Production (en DT)	11043404	10291839	7,3%	21158762	20224027	4,6%	35793785
III. Investissements (en DT)	786437	505704	55,5%	1306907	716035	82,5%	6260068
Investissement corporel et incorporel	786437	505704	55,5%	1306907	716035	82,5%	6253136
Investissement financier				0		0,0%	6932
IV. Endettement (en DT)				12661446	9996614	26,7%	13582231
Endettement à long et moyen terme				3620375	834014	334,1%	4001838
Emprunts à moins d'un an *				840514	364426	130,6%	862131
Autres (découverts, escompte...)				8200557	8798174	-6,8%	8718262
V.Placement en billet de trésorerie (en DT)				2000000	3000000		2000000

*Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières, les relevés bancaires etc....

Ces informations restent provisoires.

Commentaires**1/ Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires global réalisé au premier semestre de l'exercice 2017 a enregistré une progression de 5,4% comparé à la même période de l'exercice 2016.

Sur le marché local, le chiffre d'affaires a augmenté de 6,4% par rapport au 30/06/2016, il a passé ainsi de 18 951 749 DT au 30/06/2016 à 20 156 573 DT au 30/06/2017.

Face à la dégradation du dinar par rapport à l'euro et au dollar, la société a procédé à des ajustements de ses prix de vente en conséquence.

Le chiffre d'affaire à l'export a connu une rétraction suite essentiellement à la nouvelle réglementation régissant les importations en Algérie dont la mise en œuvre n'est pas encore effective.

2/Investissements

Le niveau des investissements corporels et incorporels en ce premier semestre 2017 était de 1 306 907 DT.

Le mois de mai a enregistré l'entrée en production de la nouvelle ligne de panneaux mélaminés synchronisés.

3/ L'endettement

Le niveau d'endettement court terme a passé de 8 798 174 DT au 30 juin 2016 à 8 200 557 DT au 30 Juin 2017 soit une amélioration de 6,8%.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES
- SIAME-**

Siège social : ZI 8030 GROMBALIA.

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques -SIAME- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

Chiffres En DT

<i>Indicateur</i>	<i>2^{ème} trimestre 2017</i>	<i>2^{ème} trimestre 2016</i>	<i>Du début de l'ex 2017 à la fin du 2^{ème} trim 2017</i>	<i>Du début de l'ex 2016 à la fin du 2^{ème} trim 2016</i>	<i>Exercice 2016</i>
Revenus (Marché local)	5 312 921	3 005 156	9 250 722	7 536 294	15 805 239
Revenus (Marché de l'export)	2 570 787	2 270 271	4 666 664	3 521 411	7 709 329
<i>Total des Revenus</i>	<i>7 883 708</i>	<i>5 275 427</i>	<i>13 917 386</i>	<i>11 057 705</i>	<i>23 514 568</i>
<i>Production</i>	<i>6 988 404</i>	<i>5 071 290</i>	<i>13 927 720</i>	<i>10 358 303</i>	<i>23 291 417</i>
Investissements matériels	57 360	253 857	359 088	351 688	197 823
Investissements immatériels	137 422	68 058	208 312	75 448	907 082
Investissements financiers	450 000	250 000	450 000	250 000	250 000
<i>Total des Investissements</i>	<i>644 782</i>	<i>571 915</i>	<i>1 017 400</i>	<i>677 136</i>	<i>1 354 905</i>
Encours dettes à moyen et long terme			1 499 563	830 000	770 714
Financement en devises			548 274	2 262 988	650 971
Financement en dinars tunisiens			1 761 741	0	0
Encours Escompte			3 238 490	1 778 438	4 096 963
Financement de stock			1 200 000	800 000	900 000
Préfinancement export			2 450 000	1 800 000	2 150 000
Liquidités disponibles / Découvert bancaire			-579 152	-86 691	613
<i>Total endettement bancaire</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>10 118 916</i>	<i>7 384 735</i>	<i>8 569 261</i>

1) Ces indicateurs ont été calculés ainsi :

- Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- Production : selon la formule (*Revenus de la période – Stock initial PF et encours + Stock final PF et encours*)
- Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.
- Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- Les chiffres de l'exercice 2016 sont définitifs.
- Les chiffres de la période de 2017 restent provisoires et non audités.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

HANNIBAL LEASE SA
Rue du lac Malaren Les Berges du Lac - Tunis

Hannibal Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017

(En milliers de Dinars)

INDICATEURS	Deuxième Trimestre			Cumul			Exercice 2016*
	30/06/2017**	30/06/2016*	Variation	30/06/2017**	30/06/2016*	Variation	
Agriculture	14 196	17 531	-19,02%	34 102	31 141	9,51%	65 008
BTP	38 540	38 610	-0,18%	81 629	73 394	11,22%	142 318
Industrie	31 669	16 401	93,09%	53 462	28 751	85,95%	51 473
Tourisme	24 057	19 519	23,25%	44 522	29 217	52,38%	49 735
Services	16 420	13 267	23,77%	41 457	27 906	48,56%	61 608
Commerce	35 232	24 599	43,22%	69 911	47 098	48,44%	102 310
Transport	12 014	12 055	-0,34%	36 608	20 635	77,41%	51 761
Montant des Approbations	172 128	141 982	21,23%	361 691	258 142	40,11%	524 214
Agriculture	12 489	15 077	-17,17%	26 479	24 406	8,49%	51 911
BTP	29 401	27 910	5,34%	66 735	51 609	29,31%	97 923
Industrie	15 393	10 017	53,67%	26 626	19 851	34,13%	39 112
Tourisme	21 645	16 917	27,95%	34 132	22 193	53,80%	37 350
Services	13 007	11 731	10,88%	31 762	21 566	47,28%	46 061
Commerce	29 278	19 692	48,68%	54 796	36 533	49,99%	76 240
Transport	12 435	9 681	28,45%	22 839	16 277	40,32%	39 563
Montant des Mises en Force	133 647	111 024	20,38%	263 370	192 434	36,86%	388 160
Encours Financiers	.	.	.	686 717	507 255	35,38%	574 517
Total des Engagements	.	.	.	765 028	573 458	33,41%	650 914
Total des Engagements Classés	.	.	.	36 607	33 503	9,26%	30 486
Taux de créances classées	.	.	.	4,79%	5,84%	.	4,68%
Revenus Bruts de Leasing	91 917	68 260	34,66%	175 365	129 234	35,70%	283 601
Revenus Nets de Leasing	17 289	12 394	39,49%	32 122	23 605	36,08%	51 826
Produits Nets de Leasing	6 818	5 833	16,89%	12 413	10 039	23,65%	21 984
Total Charges d'exploitation	2 920	2 246	30,01%	5 365	4 218	27,19%	9 267
Structure des Ressources	.	.	.	564 347	417 304	35,24%	478 339
Emprunts Obligataires	-	-	-	229 906	178 688	28,66%	210 145
Autres Emprunts	-	-	-	334 441	238 616	40,16%	268 194
Trésorerie Nette	.	.	.	(16 476)	13 553	-221,57%	2 708
Capitaux Propres	.	.	.	50 767	47 363	7,19%	50 930

(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres non audités

- Suite -

Revenus Nets de Leasing : Intérêts sur créances de leasing + autres produits d'exploitation

Produits Nets de Leasing : Revenus nets de leasing + Autres produits d'exploitation + Produits des placements - Charges Financières

Charges d'exploitation : Charges de personnel + Dotations aux amortissements + Autres charges d'exploitation

Les Capitaux Propres au 31 décembre 2016 sont déterminés après affectation du résultat de 2016.

Les Capitaux Propres au 30 Juin 2017 sont déterminés compte non tenu du résultat de la période diminués du solde des actions propres.

Faits Saillants :

Les mises en force ont augmenté de 36,8% comparées à la même période de 2016.

Les Produits Nets de Leasing ont augmenté de 23,65%.

Le Taux de créances classées a connu une amélioration pour passer de 5,84% à 4,79% comparés à la même période de 2016.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**

Siège Social : Rue de la Fonte Z.I Ben Arous – 2013 Ben Arous

La société L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous ses indicateurs d'activité du 2^{ème} Trimestre 2017.

Indicateurs clés (en Milliers de dinars):⁽¹⁾

	Libelle	Performances du 2 ^{ème} Trimestre		Cumul Période du 01/01 au 30/06		Variation		2016
		2017	2016	2017	2016	En valeur	En %	
	<i>(000) dinars</i>							
1	Chiffre d'affaires	15 793	15 340	35 284	30 383	4 901	16.1%	68 690
	<i>Chiffre d'affaires Local</i>	5 798	4 898	10 908	10 138	770	7.6%	24 457
	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	9 995	10 442	24 375	20 245	4 130	20.4%	44 233
2	Volume de Production (Equivalent Batterie standard)	265 813	228 384	531 558	512 167	19 392	3.8%	973 665
3	Investissements	1 092	300	1 283	641	641	100.1%	1 103
	<i>Investissements corporels et incorporels</i>	1 092	300	1 283	641	641	100.1%	1 103
	<i>Investissements financiers</i>	0	0	0	0	0		0
4	Structure d'endettement	4 585	-940	58 320	57 772	547	0.9%	52 635
	<i>Endettement à long et moyen terme</i>	-877 ⁽²⁾	-649 ⁽²⁾	30 491 ⁽³⁾	34 042 ⁽³⁾	-3 551	-10.4%	32 269
	<i>Crédits de gestion</i>	5 463 ⁽²⁾	-290 ⁽²⁾	27 829	23 731	4 098	17.3%	20 367

⁽¹⁾ Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières et les relevés bancaires. Ces informations sont provisoires.

⁽²⁾ Solde des encaissements et des règlements des crédits.

⁽³⁾ Dont 25 MDT d'Obligations Convertibles en Actions (OCA).

Commentaires:

- Au cours du 2^{ème} trimestre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 15.8 millions de dinars (MDT), en hausse de 3,0% comparé à la même période de l'année 2016.
- Globalement et pour le 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires a augmenté de 16,1% comparé à la même période de 2016 passant de 30.4 à 35.3 millions de dinars.
- Sur le marché local, le chiffre d'affaire a augmenté de 7,6% par rapport au 1^{er} semestre de l'année dernière ; ainsi le chiffre d'affaire est passé de 10.1 MDT à 10.9 MDT.
- Sur le marché export, le chiffre d'affaires a aussi augmenté de 20,4% passant de 20.2 MDT à 24.4 MDT.
- La production du 1^{er} semestre 2017 a augmenté de 3,8% par rapport à celle du 1^{er} semestre 2016.
- Les investissements de la période ont été de l'ordre de 1.3 MDT.
- L'endettement total de la société a légèrement augmenté par rapport au 1^{er} semestre de 2016 soit de +0,9% et se situe désormais à 58.3 millions de dinars.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS « SIMPAR »**

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La société SIMPAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

LIBELLES	2T2017	2T2016*	CUMUL AU 30-06-2017	CUMUL AU 30-06-2016*	EXERCICE 2016*
REVENUS	4 017 771	3 760 736	6 424 133	5 976 819	15 258 539
-VENUES	2 544 650	2 270 571	4 937 554	4 470 971	13 651 657
.Ventes de logements	2 211 500	1 853 893	4 604 404	3 779 893	12 599 050
.Ventes de magasins et bureaux	333 150	416 678	333 150	691 078	1 004 578
.Ventes de terrains bâtis					48 029
-PRODUITS DE PARTICIPATIONS	1 360 494	1 386 023	1 360 494	1 386 023	1 435 450
-AUTRES	112 627	104 142	126 085	119 825	171 432
VALEUR AJOUTEE BRUTE	2 514 440	1 938 947	3 537 563	3 320 877	6 859 437
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 760 974	1 730 122	2 600 406	2 482 932	5 097 437
STOCKS EN COURS	3 468 312	7 016 706	17 167 168	18 942 119	18 777 565
STOCKS DE PRODUITS FINIS	-1 844 400	-1 492 698	14 315 223	9 691 760	10 969 364
STOCKS DE TERRAINS A BATIR	701 547	-3 983 176	37 326 176	38 581 281	36 337 084
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	253 033	148 817	16 275 564	16 273 658	16 057 756
STRUCTURE DES PLACEMENTS		-206 307			
-ACTIONS					
-AUTRES					
LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CESSIONS DE LA PERIODE		279 379		443 299	1 154 225
-PRISES DE PARTICIPATIONS		235 186		235 186	588 490
-CESSIONS DE PARTICIPATIONS		44 193		208 113	565 735
TOTAL DES CREANCES	-723 308	-1 009 703	885 345	156 759	2 739 914
AVANCES RECUES DES CLIENTS	-388 505	140 387	1 037 998	1 292 531	920 053
DEPENSES ENGAGEES A U COURS DE LA PERIODE RELATIVES AUX TRAVAUX ET ETUDES	3 533 981	2 629 464	5 181 418	5 123 096	9 378 278
REVENUS PAR CATEGORIE	1 360 494	1 386 023	1 360 494	1 386 023	1 435 450
-DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES NON COTEES	72 141	51 001	72 141	51 001	55 894
-DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES COTEES	1 107 453	1 105 840	1 107 453	1 105 840	1 105 840
-PLUS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES					92 635
-PLUS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES		44 193		44 193	
-AUTRES PRODUITS DE PLACEMENTS	100 900	184 989	180 900	184 989	181 081
REPRISES SUR PROVISIONS ANTERIEURES	84 120	-22 980	90 462	52 041	37 752
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES NON COTES	72 440	145	72 467	8 841	28 020
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES COTES	11 679	-23 126	17 995	43 200	9 732
LES PROVISIONS	24 839	35 532	66 406	82 580	146 992
-COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES					
-MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES					
-MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES					
-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES NON COTES	-902	24 463		24 463	24 583
-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES	25 741	11 069	66 406	58 117	122 409
PLACEMENTS A COURT TERME					
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	-1 166 288	1 059 150	-1 350 010	-214 228	-138 591
TOTAL DES ACTIFS				88 490 158	88 377 388

- Suite -

* Les chiffres ne sont pas définitifs

Le chiffre d'affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés

Les stocks sont évalués suivant la méthode de l'achèvement.

Faits saillants ayant marqué l'activité de la SIMPAR au cours du deuxième trimestre 2017:

- ♦ Le chiffre d'affaires au deuxième trimestre 2017 a atteint 2,5 millions de dinars contre 2,2 millions de dinars pour le deuxième trimestre 2016 soit une évolution de 14 %.
- ♦ Les promesses de vente fermes au 30 Juin 2017 s'élèvent à 1,6 millions de dinars
- ♦ Le stock des travaux terminés de la société a augmenté de 23%.
- ♦ La valeur ajoutée brute a augmenté de 30%
- ♦ Avancement des travaux de construction des projets situés à el Mourouj 5 et 6 et le projet HSC 1-4-3, situé aux jardins du Lac. Le chiffre d'affaires prévisionnel de ces trois projets avoisine les 30 millions de Dinars
- ♦ Obtention du procès- verbal de récolement du projet EHC 18 à El Mourouj 6, est prévue pour le troisième trimestre 2017, son chiffre d'affaires est estimé à 10 millions de dinars

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**TUNINVEST SICAR**

Siège social : Immeuble Intégra Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène

La société TUNINVEST SICAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

Revenus

Revenus par catégorie	Tr.2 2017	Tr.2 2016	Tr.1+2 2017	Tr.1+2 2016	Exercice 2016
1- REVENUS	297 072	247 412	321 846	291 448	342 143
Revenus des participations	274 791	208 617	274 791	208 617	208 617
Plus values sur cession d'actions					
Dividendes	274 791	208 617	274 791	208 617	208 617
Intérêts					
Autres revenus					
Revenus des placements	22 281	38 795	47 055	82 832	133 526
Plus values sur cession d'actions Sicav	16 981	37 400	40 132	78 268	125 452
Dividendes (actions Sicav)	3 746	1 245	3 746	1 245	1 245
Autres revenus	1 554	150	3 177	3 318	6 829
Autres revenus (études et prestations de services)					
2- CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES, DONT	2 101	670	2 101	670	244
Frais sur titres de participation					
Frais sur titres de placement					
Pertes sur cession des titres de placement (Sicav)	235	670	235	670	328
Moins Value latente sur titres Sicav	1 866		1 866	0	
3- FONDS A CAPITAL RISQUE REPARTIS EN	0	0	5 456 955	5 456 955	5 746 858
Capital social			966 000	966 000	966 000
Autres fonds propres *			4 292 648	4 490 955	4 486 961

(*) Autres fonds propres avant affectation du résultat

- Suite -

Activité de la société TUNINVEST SICAR - Approbations - Décaissements - Désinvestissements

Approbations

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets				Montants en dinars				
	Tr.2 2017	Tr.2 2016	Tr.1+2 2017	Tr.1+2 2016	Tr.2 2017	Tr.2 2016	Tr.1+2 2017	Tr.1+2 2016	Exercice 2016
Approbations	0	0	0	0	0	0	0	0	1 252 076
Décaissements	0	0	0	0	0	0	0	0	1 252 076
Désinvestissements	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Portefeuille d'investissement de la société TUNINVEST SICAR

Portefeuille d'investissement par zone géographique	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 30-06-2017	Au 31-12-2016	Au 30-06-2017	Au 31-12-2016
Tunis	7	7	3 406 346	3 406 346
Sahel	1	1	298 551	298 551
Sfax	3	3	1 253 347	1 253 347
TOTAL	11	11	4 958 244	4 958 244

VALEUR COMPTABLE NETTE			4 098 144	4 098 144
-------------------------------	--	--	------------------	------------------

Portefeuille d'investissement par secteur	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 30-06-2017	Au 31-12-2016	Au 30-06-2017	Au 31-12-2016
Secteur industriel et textile	4	4	2 751 111	2 751 111
Secteur des services	6	6	2 202 133	2 202 133
Industries Chimiques & Pharmaceutiques	1	1	5 000	5 000
TOTAL	11	11	4 958 244	4 958 244

- Suite -

Commentaires sur les indicateurs du 2^{ème} Trimestre 2017 :

- 1- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs du 2^{ème} trimestre 2017 sont d'ordre comptable.
- 2- Le rapport n'est pas basé sur des estimations.
- 3- Les fonds propres ont été actualisés pour refléter l'activité du 2^{ème} Trimestre 2017
- 4- Suite au contrôle fiscal dont Tuninvest Sicar a fait l'objet au titre des exercices 1998 à 2007, l'administration fiscale a confirmé par un arrêté de taxation d'office en date du 1er septembre 2010 le montant de sa notification initiale de 2.743.838 dinars en date du 22 décembre 2008. Tuninvest SICAR a décidé de faire un recours en opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

En date du 11 mars 2015, le tribunal de première instance de Tunis a rendu son jugement confirmant la taxation d'office, après la révision du montant réclamé qui a été ramené de 2.743.838 dinars à 2.459.579 dinars. Tuninvest Sicar a décidé d'interjeter appel et de continuer à solliciter l'administration fiscale pour un règlement à l'amiable conformément aux dispositions de l'article 37 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2014 et eu égard à la prise de position fournie par l'administration fiscale en février 2014.

Néanmoins, Tuninvest Sicar a été admise à bénéficier des remises des pénalités prévus par les dispositions de l'article 66 de la loi de finances pour l'exercice 2016.

De ce fait, elle n'est redevable que du principal qui s'élève à 1.521.725 DT totalement acquitté et a bénéficié, par conséquent, de l'apurement des pénalités qui s'élèvent à 1.222.115 DT.

Tuninvest Sicar a provisionné en 2015 la totalité du risque rattaché au redressement fiscal pour un montant de 1.753.054 DT.

Le dossier fiscal étant contenu, Tuninvest Sicar a cependant repris le rythme normal de ses investissements.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Amen Bank

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

(En 1000 DT)

Période	2 ^{ème} trimestre 2017	2 ^{ème} trimestre 2016	au 30 Juin 2017	au 30 Juin 2016 (*)	au 31 Décembre 2016 (*)
1- Produits d'exploitation bancaires	173 368	150 533	338 322	298 409	621 723
• Intérêts	106 870	99 302	214 583	202 845	433 030
• Commissions en produits	22 409	20 252	44 991	39 142	81 886
• Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	23 059	17 799	42 031	35 264	49 800
• Revenus du portefeuille d'investissement	21 030	13 180	36 717	21 158	57 007
2- Charges d'exploitation bancaires	90 063	82 596	172 950	162 860	327 860
• Intérêts encourus	87 611	80 754	168 569	159 420	319 880
• Commissions encourues	2 452	1 842	4 381	3 440	7 980
3-Produit net bancaire	83 305	67 937	165 372	135 549	293 863
4- Autres produits d'exploitation	401	356	759	697	1 465
5- Charges opératoires:	30 614	25 764	59 830	51 554	108 652
dont ;					
• Frais de personnel	22 635	18 810	45 387	38 453	81 852
• Charges générales d'exploitation	6 062	5 348	10 925	9 703	19 870
6- Structure du Portefeuille	-	-	1 929 808	1 599 123	1 792 430
• Portefeuille- titres commercial	-	-	617 110	986 612	599 200
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	1 312 698	612 511	1 193 230
7- Encours des crédits à la clientèle	-	-	6 000 715	5 951 069	5 893 685
8- Encours des dépôts	-	-	5 132 643	5 224 553	5 116 938
dont ;					
• Dépôt à vue	-	-	1 526 424	1 382 324	1 386 357
• Epargne	-	-	1 298 440	1 166 747	1 284 653
• Placement à terme	-	-	2 208 303	2 474 404	2 334 150
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	980 660	885 063	914 432
10- Capitaux propres (**)	-	-	705 018	644 357	705 049

(*) Chiffres Certifiés

(**) les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période au 30/06/2017 et 30/06/2016 et après affectation du bénéfice au 31/12/2016.

- Suite -

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I-Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2017

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, sont passés de 5 893,7 millions de dinars à fin décembre 2016 à 6 000,7 millions de dinars à fin juin 2017, enregistrant ainsi une augmentation de 107,0 millions de dinars.

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont établis à 5 132,6 millions de dinars soit une progression de 15,7 millions de dinars.

Les ressources longues provenant des emprunts et ressources spéciales ont atteint 980,7 millions de dinars compte tenu notamment des nouveaux tirages sur les lignes extérieure et du règlement des échéances de la période.

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 39,9 millions de dinars ou 13,4% par rapport à la même période en 2016.

- Suite -

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une hausse de 10,1 millions de dinars, passant de 162,9 millions de dinars en juin 2016 à 173,0 millions de dinars pour la même période de 2017.

Le Produit Net Bancaire a atteint 165,4 millions de dinars à fin juin 2017 contre 135,5 millions de dinars pour la même période de 2016 soit une hausse de 29,9 millions de dinars ou 22,001%.

La banque a procédé à la constatation de la charge à supporter sur le Fonds de Garantie des Dépôts au prorata temporis, qui est en cours de constitution.

AMEN BANK certifié MSI 20000® par SGS

AMEN BANK vient d'obtenir la certification **MSI 20000®**, dédiée à la qualité financière, qui lui a été délivrée par SGS, organisme suisse leader mondial des métiers de la certification.

MSI 20000® est la certification de la qualité financière des entreprises et des institutions. Elle est construite sur les axes de solidité et de performance financière. Ces deux axes sont considérés comme les fondamentaux assurant pérennité, solvabilité et rentabilité à toute entité économique. Le diagnostic MSI 20000® repose sur une approche mathématique et scientifique, encadrée par une composante technologique forte et ne laissant aucune place à la subjectivité et à l'hypothétique.

Le standard **MSI 20000®** se veut un gage de confiance et un repère de qualité pour les acteurs économiques et opérateurs financiers à l'échelle nationale et internationale.

Augmentation de capital

Amen Bank a réalisé une augmentation de son capital par incorporation de réserves de 5.092.500 dinars pour le porter de 127.312.500 dinars à 132.405.000 dinars par la création de 1.018.500 actions nouvelles au nominal de cinq (5) dinars chacune. Ces actions ont été attribuées gratuitement aux actionnaires à concurrence d'une (1) action nouvelle pour Vingt Cinq (25) actions anciennes.

Les nouvelles actions gratuites porteront jouissance en dividendes à compter du 01/01/2017 et seront directement assimilées aux actions anciennes.

Cette augmentation intervient après celle réalisée en 2016, également d'un montant de 5.092.500 dinars et qui a porté le capital de 122.220.000 dinars à 127.312.500 dinars par incorporation des réserves.

Espaces libre service

Pour se rapprocher davantage de sa clientèle, AMEN BANK a créé deux nouveaux Espaces Libre Service, situés à la Place 14 Janvier de Tunis et à Sousse Khezama. Ces espaces, ouverts au public 7J/7 et 24h/24, permettent d'accéder à une multitude de services, en toute simplicité et sécurité.

PACK WATANI

AMEN BANK a installé cet été, une agence mobile sur les traversées du car ferry Le Tanit, pour accueillir les Tunisiens Résidant à l'Etranger et leur proposer, de manière spécifique, le Pack Watani, un ensemble de produits et services à des conditions très avantageuses. Afin de soutenir cette stratégie globale, AMEN BANK a également ouvert, au cours de cette saison estivale, certaines de ces agences en dehors des heures habituelles.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE : Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE

Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

(en DT)

	2 ^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2017	2 ^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2016	du 01/01/2017 au 30/06/2017	du 01/01/2016 au 30/06/2016	du 01/01/2016 au 31/12/2016
<u>1/ Primes émises</u>	<u>40 060 893</u>	<u>36 478 282</u>	<u>90 443 543</u>	<u>81 281 636</u>	<u>130 415 786</u>
Non Vie :	24 438 018	22 933 654	69 830 293	63 787 434	102 357 497
Automobile	11 187 498	10 562 344	29 690 427	27 389 910	47 549 252
Incendie& Multirisques	1 841 976	2 045 294	8 817 873	8 322 144	11 944 910
Transport	880 701	737 342	3 771 600	3 185 114	4 883 342
Autres branches	10 527 843	9 588 674	27 550 393	24 890 266	37 979 993
Vie :	15 622 875	13 544 628	20 613 250	17 494 202	28 058 289
<u>2/ Primes cédées</u>	<u>4 361 230</u>	<u>4 998 931</u>	<u>16 082 092</u>	<u>15 488 771</u>	<u>21 885 849</u>
Non Vie :	4 287 015	4 958 489	15 913 516	15 366 572	21 536 482
Automobile	510 258	468 644	1 469 857	1 323 451	2 444 943
Incendie& Multirisques	1 322 131	2 091 158	6 897 733	7 120 350	9 602 981
Transport	199 446	125 651	2 319 930	2 165 823	2 485 487
Autres branches	2 255 180	2 273 036	5 225 996	4 756 948	7 003 071
Vie :	74 215	40 442	168 576	122 199	349 367
<u>3/ Commissions</u>	<u>3 091 802</u>	<u>2 646 981</u>	<u>8 058 210</u>	<u>6 639 938</u>	<u>11 945 530</u>
<u>4/ Charges de sinistres déclarés en cours</u>	<u>15 632 899</u>	<u>15 201 575</u>	<u>24 826 258</u>	<u>23 535 792</u>	<u>70 610 616</u>
Non Vie :	14 840 280	14 253 025	23 503 652	21 918 376	64 706 774
Automobile	7 469 578	6 093 065	12 884 218	10 531 722	32 556 317
Incendie& Multirisques	650 704	1 332 735	939 618	1 462 560	4 862 909
Transport	121 979	124 979	134 901	152 890	825 932
Autres branches	6 598 019	6 702 245	9 544 915	9 771 203	26 461 616
Vie (**):	792 619	948 550	1 322 606	1 617 416	5 903 842
<u>5/ Produits des placements dont revenus financiers</u>	<u>9 648 881</u>	<u>7 076 296</u>	<u>14 234 320</u>	<u>10 779 667</u>	<u>18 601 828</u>
	9 227 365	6 602 226	13 471 727	10 230 819	17 483 198

- Suite -

Commentaires : (*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2016: Les indicateurs (Primes émises, charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles (balance).

(**) Y compris capitaux échus.

COMMENTAIRES:

1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 30 JUIN 2017:

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs:

- **La constatation des revenus:**

- **Les Primes émises:** sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.

- **Les Primes cédées:** Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

- **La constatation des charges:**

- **Charges de commissions:** S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.

- **Charges de sinistres déclarés en cours** (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours): La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.

- **La constatation des produits des placements:** Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

- Suite -

2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1^{er} janvier au 30 Juin 2017:

2-1/ Production :

Une évolution harmonieuse de la production de la Compagnie de 11,27%, véhiculée notamment par les branches suivantes : Vie: +3,119MD, Automobile: +2,300MD, Responsabilité Civile: +1,075MD, Maladie Groupe: +1,012MD, Transport : +0,586MD, Incendie & Multirisques :+0,495MD et Risques Spéciaux :+0,453MD.

2-2/ Sinistres:

En amélioration de 0,87 point, la sinistralité globale de la Compagnie s'est établie, à fin Juin 2017, à un niveau favorable soit 26,60% contre 27,47% au 30/06/2016.

2-3/ Placements :

Une augmentation des produits de placements au 30 juin 2017 d'environ 3,455MD provenant des revenus de notre portefeuille titres et des bénéfices sur réalisation de valeurs mobilières.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS –

La société Tunisie Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2017.

(en milliers de Dinars)

	Deuxième Trimestre			Cumul			Année 2016 (*)
	30/06/2017 (**)	30/06/2016 (*)	Variation	30/06/2017 (**)	30/06/2016 (*)	Variation	
Approbations	182 339	151 822	20,10%	348 410	301 226	15,66%	574 687
Mises en Force	138 743	114 250	21,44%	246 942	191 148	29,19%	411 088
Encours financiers				796 595	661 509	20,42%	721 379
Total des Engagements Courants (a)				777 942	641 436	21,28%	704 504
Total des Engagements Classés (b)				47 970	47 312	1,39%	43 078
Total des Engagements (c)=a+b				825 912	688 748	19,91%	747 582
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)				5,81%	6,87%		5,76%
Ressources d'Emprunts				663 690	546 508	21,44%	566 062
Capitaux Propres				122 238	118 611	3,06%	118 611
Revenus Bruts de Leasing (1)	100 807	87 892	14,69%	196 505	169 969	15,61%	351 213
Revenus Nets de Leasing	18 886	15 103	25,05%	37 162	30 265	22,79%	65 222
Produits Nets de Leasing	14 187	11 982	18,40%	22 418	18 589	20,60%	35 874
Total des Charges d'Exploitation	4 701	4 501	4,44%	8 902	8 293	7,34%	16 362
Trésorerie Nette				(2 199)	(1 640)		(10 315)

(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres non audités

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : les contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers : encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Capitaux propres : avant résultat de la période

Total engagements : encours financiers + impayés

Revenus bruts du leasing : loyers du leasing (contrats conclus avant le 01-01-2008) + Intérêts intercalaires + Intérêts sur créances de leasing (contrats conclus après le 01-01-2008)

Revenus nets de leasing : Intérêts sur créances de leasing

Produits nets de leasing : Revenus nets de leasing + produits des placements - charges financières

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication.

Autres Informations

Répartition des Approbations par Secteur et par Type:

Secteur d'activité	2ème Trimestre							Cumul								
	2017			2016			Var	2017			2016			Var	Année 2016	
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total			
Agriculture	9 158	0	9 158	8 522	200	8 722	5%	17 499	16 027	0	17 499	16 027	200	16 227	8%	32 940
Industrie	36 939	3 959	40 898	24 045	2 256	26 301	55%	60 989	5 745	66 734	59 047	3 365	62 412	7%	114 654	
Bâtiments & Travaux publics	29 800	628	30 428	31 847	781	32 628	-7%	63 380	639	64 019	65 233	781	66 014	-3%	119 772	
Tourisme (2)	23 802	997	24 799	17 745	0	17 745	40%	39 715	1 197	40 912	28 016	0	28 016	46%	50 648	
Services & Commerce	68 385	8 671	77 057	60 096	6 329	66 425	16%	145 544	13 702	159 246	116 921	11 636	128 557	24%	256 673	
Totaux	168 084	14 255	182 339	142 257	9 565	151 822	20,1%	327 127	21 284	348 410	285 244	15 982	301 226	15,7%	574 687	

Répartition des Mises en Force par Secteur et par Type:

Secteur d'activité	2ème Trimestre							Cumul							
	2017			2016			Var	2017			2016			Var	Année 2016
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	6 109	0	6 109	8 851	0	8 851	-31%	13 298	0	13 298	12 153	130	12 283	8%	25 173
Industrie	23 740	1 658	25 399	23 248	1 124	24 371	4%	40 575	3 872	44 446	40 301	1 508	41 809	6%	91 935
Bâtiments & Travaux publics	25 689	0	25 689	23 668	0	23 668	9%	47 312	0	47 312	34 732	0	34 732	36%	74 352
Tourisme (2)	19 773	320	20 093	11 708	0	11 708	72%	28 894	722	29 616	18 505	0	18 505	60%	39 892
Services & Commerce	56 023	5 430	61 453	44 727	925	45 651	35%	106 116	6 154	112 270	80 820	2 999	83 819	34%	179 735
Totaux	131 335	7 408	138 743	112 202	2 048	114 250	21,4%	236 194	10 748	246 942	186 510	4 637	191 148	29,2%	411 088

(2) Ce secteur représente principalement l'activité de location de voitures.

Faits saillants du Deuxième Trimestre 2017

Augmentation des mises en force de 29,2% par rapport au 30 juin 2016.

Progression des Produits Nets de Leasing de 20,6% par rapport au premier semestre de l'année précédente.

Mobilisation au cours du deuxième trimestre 2017 de 35,7 MDT de ressources extérieures.

AVIS DE SOCIETES

معلومات ما بعد الجلسة العامة

التونسية للتأمين التكافلي "التكافلية"

15 نهج القدس - 1002 البليدير تونس

إثر انعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 29 جوان 2017 تنشر الشركة التونسية للتأمين التكافلي "التكافلية" مايلي :

القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية. قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية.

1- القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية

القرار الاول

أن الجلسة العامة العادية المنعقدة يوم الخميس 29 جوان 2017 بالمقر الاجتماعي لتأمينات التكافلية الكائن ب 15 نهج القدس 1002 تونس البليدير، وبعد الاستماع الى تقرير مجلس الإدارة و إلى التقرير الخاص و العام لمراقبي الحسابات للفترة الممتدة من جانفي 2016 إلى موفى ديسمبر 2016، تصادق على القوائم المالية المختومة في 2016/12/31 كما تم عرضها عليها و كذلك على جميع الحسابات المذكورة أو الواردة في تقرير مجلس الإدارة.

كما تصادق الجلسة العامة العادية على الطرق المحاسبية المعتمدة في إعداد القوائم المالية والعمليات المنجزة في إطارها والتي أدت في 31 ديسمبر 2016 الى تسجيل خسارة ب 954,889 252 ديناراً.

وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثاني

تقرر الجلسة العامة تخصيص الخسارة المسجلة ضمن النتائج المؤجلة.

وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثالث

تبرئ الجلسة العامة العادية بدون تحفظ ذمة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرفهم بعنوان سنة

2016.

وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

- Suite -

القرار الرابع

بعد الاطلاع على التقرير الخاص لمراقبي الحسابات تصادق الجلسة العامة على الاتفاقيات والعمليات المعروضة في هذا التقرير موضوع الفصل 200 من مجلة الشركات التجارية.

وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الخامس

حددت الجلسة العامة العادية المبلغ الصافي لمنحة حضور أعضاء مجلس الإدارة لتصرف 2016 ب 3000 دينار لكل عضو.

وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السادس

حددت الجلسة العامة العادية المبلغ الصافي للمنحة السنوية لأعضاء هيئة الرقابة الشرعية لتصرف 2016 ب 3000 دينار لكل عضو.

كما حددت المبلغ الصافي لمنحة حضور أعضاء هيئة الرقابة الشرعية لتصرف 2016 ب 3000 دينار عن كل اجتماع لكل عضو.

وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السابع

حددت الجلسة العامة العادية المبلغ الصافي لمنحة حضور اللجنة الدائمة للتدقيق لتصرف 2016 ب 3000 دينار لكل عضو.

وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثامن

حددت الجلسة العامة العادية المبلغ الصافي لمنحة حضور لجنة التوظيفات لتصرف 2016 ب 3000 دينار لكل عضو.

وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار التاسع

قررت الجلسة العامة العادية تجديد مهام أعضاء مجلس الإدارة الاتي ذكرهم:

▪ علي الهمامي

▪ تأمينات "سليم" ممثلة في شخص ممثلها السيدة دليلة بدر.

تأمينات ستار ممثلة في شخص السيد الأسعد زروق

- Suite -

القرار الرابع

بعد الاطلاع على التقرير الخاص لمراقبي الحسابات تصادق الجلسة العامة على الاتفاقيات والعمليات المعروضة في هذا التقرير موضوع الفصل 200 من مجلة الشركات التجارية. وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الخامس

حددت الجلسة العامة العادية المبلغ الصافي لمنحة حضور أعضاء مجلس الإدارة لتصرف 2016 ب 3000 دينار لكل عضو. وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السادس

حددت الجلسة العامة العادية المبلغ الصافي للمنحة السنوية لأعضاء هيئة الرقابة الشرعية لتصرف 2016 ب 3000 دينار لكل عضو. كما حددت المبلغ الصافي لمنحة حضور أعضاء هيئة الرقابة الشرعية لتصرف 2016 ب 300 دينار عن كل اجتماع لكل عضو. وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السابع

حددت الجلسة العامة العادية المبلغ الصافي لمنحة حضور اللجنة الدائمة للتدقيق لتصرف 2016 ب 3000 دينار لكل عضو. وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثامن

حددت الجلسة العامة العادية المبلغ الصافي لمنحة حضور لجنة التوظيفات لتصرف 2016 ب 3000 دينار لكل عضو. وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار التاسع

قررت الجلسة العامة العادية تجديد مهام أعضاء مجلس الإدارة الاتي ذكرهم:

- علي الهمامي
- تأمينات "سليم" ممثلة في شخص ممثلها السيدة دليلة بدر.
- تأمينات ستار ممثلة في شخص السيد الأسعد زروق.

- Suite -

- الصندوق التونسي للتأمين التعاوني الفلاحي " كتاما" في شخص ممثله السيد منصور النصري.
 - شركة تأمين الأخطار المتعددة الاتحاد "أمي للتأمين" في شخص ممثله السيد الأمد بوخريص .
 - تعاونية التأمين للتعليم.
 - التونسية لإعادة التأمين في شخص ممثله السيد نظيم الشريف.
 - ستوسيد بنك في شخص ممثله السيد جلال عزوز.
 - شركة التأمين الإسلامية بالأردن.
 - أحمد الطرابلسي.
- وذلك لمدة ثلاث سنوات تنتهي بالجلسة العامة العادية التي ستنظر في القوائم المالية لتصرف سنة 2019. وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار العاشر

تسجل الجلسة العامة العادية انتهاء مهمة أعضاء هيئة الرقابة الشرعية السادة عثمان بطيخ ومنير التليبي وبرهان النفاتي، وتقرر تجديد مهامهم لمدة ثلاث سنوات إضافية تنتهي بالجلسة العامة العادية التي ستنظر في القوائم المالية لتصرف سنة 2019. وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الحادي عشر

تسجل الجلسة العامة العادية انتهاء مهمة مراقبي الحسابات مكتب برو اوديت ممثلا في شخص السيد أمين الجموسي ومكتب اتحاد المراجعة التونسي ممثلا في شخص السيد عبد اللطيف عباس، وتعين خلفا لهما مكتب منير قراجه ممثلا في شخص السيد منير قراجه ومكتب العامة للتدقيق والاستشارة ممثلا في شخص السيد شهاب الغانمي لمدة ثلاث سنوات تنتهي بالجلسة العامة العادية التي ستنظر في القوائم المالية لتصرف سنة 2019. وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثاني عشر

تقرر الجلسة العامة العادية توسيع تركيبة المجلس وذلك بتعيين السيد رضوان الزواري عضوا جديدا بمجلس الإدارة لمدة ثلاث سنوات تنتهي عند انعقاد الجلسة العامة العادية التي ستنظر في القوائم المالية لتصرف سنة 2019. وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثالث عشر

تسند جميع الصلاحيات لكل من يحمل نظيرا أو نسخة من محضر هذه الجلسة العامة العادية وذلك قصد القيام بإجراءات الإيداع والإشهارات القانونية وغيرها.

- Suite -

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

وبذلك استكملت الجلسة العامة العادية جدول أعمالها وأنهت أشغالها على الساعة الواحدة بعد الزوال.

2 - الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية*Actifs du Bilan
(Avec N°)

Actif	Note	31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amortissement & Provisions	Net	Net
AC 1 Actifs incorporels	1				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		234 231,330	146 277,743	87 953,587	102 457,377
AC14 Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours		381 931,429		381 931,429	333 040,902
		616 162,759	146 277,743	669 905,276	485 498,279
AC 2 Actifs corporels d'exploitation	2				
AC2 1 Installations techniques et machines		317 983,227	377 307,898	440 177,329	474 409,188
AC2 2 Autres installations, outillage et mobilier		162 312,367	91 931,647	76 330,920	108 340,403
		680 497,794	469 789,545	516 708,249	583 249,591
AC 3 Placements	3				
AC3 1 Terres et constructions					
AC311 Terres et constructions d'exploitation					
AC312 Terres et constructions hors exploitation					
AC3 2 Placements dans les entreprises liées et participations					
AC32 1 Parts dans des entreprises liées					
AC32 2 Bons obligataires émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises					
AC32 3 Parts dans des entreprises avec un lien de participation					
AC32 4 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises					
AC3 3 Autres placements financiers					
AC33 1 Actions autres titres à revenu variable et parts dans RCP		8 342 673,339	1 307 778,132	8 691 893,177	6 139 631,340
AC33 2 Obligations et autres titres à revenu fixe					
AC33 3 Prêts hypothécaires					
AC33 4 Autres prêts		40 073,483		40 073,483	44 023,501
AC33 5 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers				0,000	0,000
AC33 6 Autres		3 016 339,101		3 016 339,101	3 023 330,000
AC3 4 Créances pour des pièces déposées auprès des entreprises cédantes					
		13 299 137,943	1 507 778,132	13 748 339,761	11 221 227,111
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte					
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	4				
AC510 Provisions pour primes non acquies		333 767,731		333 767,731	61 381,923
AC520 Provision d'assurance vie		0,000		0,000	0,000
AC530 Provision pour sinistres (vie)					
AC531 Provision pour sinistres (non vie)		971 334,363		971 334,363	366 249,046
AC540 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)					
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)					
AC550 Provisions de régularisation et d'équilibrage					
AC560 Autres provisions techniques (vie)					
AC561 Autres provisions techniques (non vie)					
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte					
		1 305 152,344	0,000	1 305 152,344	1 482 665,971
AC 6 CREANCES	5				
AC6 1 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611 primes acquies et non émises		21 638,292		21 638,292	39 601,067
AC612 autres créances nées d'opérations d'assurance directe		3 393 086,746	4 12 221,275	3 476 375,471	2 424 413,190
AC613 créances indemniées subrogées à l'entreprise d'assurance		323 928,423		323 928,423	363 331,698
AC6 2 Créances nées d'opérations de réassurance					
AC6 3 Autres créances					
AC63 1 personnel					
AC63 2 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques		238 363,063		238 363,063	199 634,334
AC63 3 Débiteurs divers					
AC6 4 Créances sur ressources spéciales					
		5 056 291,291	418 221,275	4 638 070,016	3 478 931,685
AC 7 Autres éléments d'actif	6				
AC7 1 Avois en banque, CCP, chèques et caisses		1 340 234,277		1 340 234,277	1 227 150,642
AC7 2 Charges reportées					
AC72 1 Frais d'acquisition reportés		1 397 260,721		1 397 260,721	1 260 793,333
AC72 2 Autres charges à répartir		0,000		0,000	123 111,643
AC7 3 Comptes de régularisation actif					
AC73 1 intérêts et loyers acquis non échus		122 746,277		122 746,277	133 262,468
AC73 2 estimations de réassurances - acceptation					
AC73 3 autres comptes de régularisation		3 739 762,308		3 739 762,308	2 678 176,326
AC7 4 Ecart de conversion					
AC7 5 Autres		6 372,114		6 372,114	6 372,114
		8 372 345,297	0,000	8 372 345,297	5 449 469,020
Total Actifs		31 435 608,258	1 188 066,715	30 250 541,543	22 701 104,167

- Suite -

*Capitaux propres et passifs du Bilan

Annexe N°2

Capitaux propres et passif	Note	31/12/2016	31/12/2015
Capitaux propres			
CP1 capital social ou fonds équivalent		10 000 000,000	10 000 000,000
CP2 réserves et primes liées au capital			
CP3 rachat d'action propres			
CP4 autres capitaux propres			
CP5 résultat reportés		-4 312 481,392	-4 059 526,503
Total capitaux propres après affectation		5 687 518,608	5 940 473,497
Passif			
PA1 Autres passifs financiers			
PA11 emprunt obligataires			
PA12 TCN émis par l'entreprise			
PA13 autres emprunts			
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers		0,000	0,000
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires			
PA22 provisions pour impôts			
PA23 autres provisions		0,000	0,000
PA3 Provisions techniques brutes	8		
PA310 provision pour primes non acquises		4 659 948,657	3 982 764,567
PA320 provision pour assurance vie		2 350 416,582	1 085 960,171
PA330 provision pour sinistres (vie)		6 600,847	129 958,820
PA331 provision pour sinistres (non vie)		3 387 418,627	5 958 407,512
PA340 provisions pour participations aux bénéfices et retournes (vie)			
PA341 provisions pour participations aux bénéfices et retournes (non vie)		28 453,613	5 390,392
PA350 provision pour égalisation et équilibrage		5 950,392	4 190,451
PA360 autres provisions technique (vie)			
PA361 autres provisions technique (non vie)		185 467,012	985 274,480
Total PA3		16 204 255,710	12 149 946,393
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte			
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des réassureurs	9	1 571 954,573	1 356 162,658
PA6 Autres Dettes	10		
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directe		100 374,590	
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances		160 766,309	
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance			
PA622 autres			
PA63 autres dettes			
PA631 dépôts et cautionnements reçues		722,752	722,752
PA632 personnel		185 206,872	131 599,099
PA633 état ,organismes de sécurité sociale,collectivités publiques		326 412,928	237 072,109
PA634 créanciers divers		208 065,355	147 664,876
PA64 ressources spéciales			
Total PA6		981 548,806	517 058,836
PA7 Autres passifs	11		
PA71 comptes de régularisation passif			
PA710 report commissions reçues des reassureurs			
PA711 estimation de réassurance-rétrocession			
PA712 autres comptes de régularisation passif		5 805 263,846	2 737 400,273
PA72 écart de conversion			
Total PA7		5 805 263,846	2 737 400,273
Total Passifs et capitaux propres		30 250 541,543	22 701 041,657

3 - قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص نتيجة المحاسبة 2016

Libellé de la rubrique	Capital	Résultat net	Réserves	Résultats reportés	Situation au 31/12/2016
Solde au 31/12/2016	10 000 000	-252 955		-4 059 527	5 687 519
Affectation AGO 29/06/2017		252 955		-252 955	0
Situation nette	10 000 000	0	0	-4 312 481	5 687 519

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

Attijari Leasing

Siège social : Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-

Attijari leasing porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 28/04/2017, a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de **3 750 000 dinars** pour le porter de **21 250 000 dinars** à **25 000 000 dinars** et ce, par incorporation des réserves.

Cette augmentation de capital sera réalisée par la création de **375 000 actions nouvelles gratuites** au nominal de **dix (10) dinars** chacune. Ces actions nouvelles seront attribuées gratuitement aux actionnaires détenteurs des 21 250 000 actions anciennes et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à concurrence de **trois (3) actions nouvelles pour dix-sept (17) actions anciennes**.

Droits d'attribution

Les actionnaires pourront exercer leurs droits d'attribution en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou céder leurs droits d'attribution en bourse.

L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **21/07/2017**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les 375 000 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à compter du **01/01/2017** et seront **directement assimilées aux actions anciennes**.

Cotation en bourse

Les actions anciennes ATTIJARI LEASING seront négociables en bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **21/07/2017**.

Les actions nouvelles attribuées gratuitement seront négociables en Bourse à partir de l'ouverture de l'attribution, soit le **21/07/2017**, et ce, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.

Cotation en bourse des droits d'attribution

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir **21/07/2017**.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par TUNISIE CLEARING à partir du **21/07/2017**.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 20 JUILLET 2017

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,009%		
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017		5,173%	
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017		5,229%	
TN0008003261	BTC 52 semaines 05/12/2017		5,286%	
TN0008003279	BTC 52 semaines 02/01/2018		5,343%	
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		5,369%	999,327
TN0008003287	BTC 52 semaines 30/01/2018		5,400%	
TN0008003311	BTC 52 semaines 27/02/2018		5,456%	
TN0008003410	BTC 52 semaines 19/06/2018	5,683%		
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,816%	996,074
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,884%	923,509
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,989%	992,198
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,379%	979,346
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,662%	966,788
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,767%	968,827
TN0008000671	BTA 4 ans "6% juin 2021"	6,943%		968,506
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		7,054%	959,537
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		7,093%	991,975
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,136%	936,462
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,248%	942,664
TN0008000648	BTA 6 ans "6% juin 2023"		7,277%	940,217
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"		7,331%	934,857
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,373%	930,622
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,414%	926,706
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,734%		911,403
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,776%	904,767
TN0008000655	BTA 10 ans "6,6% mars 2027"		7,808%	919,384
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"		7,882%	915,944
TN0008000663	BTA 15 ans "7,5% juillet 2032"	8,182%		942,216

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2016	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	164,420	168,090	168,107		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	111,132	113,580	113,593		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	95,242	97,265	97,275		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,649	14,976	14,978		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	107,054	109,373	109,382		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,503	1,537	1,539		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	105,685	107,775	107,846		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	40,163	40,926	40,930		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	54,416	55,413	55,418		
10 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	113,524	117,405	117,304		
11 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,393	113,416	113,229		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
12 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	129,579	140,301	140,056		
13 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	486,475	520,822	520,217		
14 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,124	120,067	120,252		
15 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,349	130,973	131,241		
16 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,836	140,002	140,085		
17 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	120,374	122,265	122,247		
18 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,511	107,279	107,130		
19 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	148,068	153,821	153,885		
20 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,437	94,366	94,625		
21 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,738	98,936	99,007		
22 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	141,042	152,851	152,657		
23 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	123,906	134,119	133,955		
24 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,078	103,498	103,332		
25 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	99,043	104,493	104,324		
26 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	19,055	21,440	21,405		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
27 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE ***	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 546,792	En dissolution	En liquidation		
28 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	05/02/04	2 197,158	2 284,261	2 290,217		
29 FCP AMEN PERFORMANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	120,513	En dissolution	En liquidation		
30 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	109,111	119,867	121,327		
31 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	144,332	151,427	152,208		
32 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	150,498	164,012	167,193		
33 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,429	16,952	17,044		
34 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 228,879	5 321,004	5 321,564		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 119,747	5 298,340	5 297,223		
36 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,473	2,641	2,638		
37 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,161	2,287	2,285		
38 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,218	1,229	1,240		
39 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,081	1,103	1,108		
40 FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,115	1,120		
41 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,117	1,123		
42 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	107,645	117,124	118,586		
43 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	118,914	119,037	119,127		
44 FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	-	-	1000,000		
45 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	-	10,274	10,372		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 30/12/2016	Dernière VL	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
46 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	10/05/17	4,182	108,495	106,445	106,455
47 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/17	3,902	103,590	101,562	101,570
48 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/17	4,475	105,622	103,450	103,461
49 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/17	4,244	102,729	100,629	100,640
50 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	21/04/17	4,590	104,300	102,218	102,231
51 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	01/09/03	31/05/17	3,972	107,273	105,459	105,470
52 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/17	4,525	104,816	102,737	102,749
53 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/17	3,835	102,340	100,289	100,298
54 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	26/05/17	3,837	104,641	102,467	102,472
55 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/17	4,010	102,631	100,589	100,599
56 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,647	102,426	102,435
57 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/17	3,910	103,651	101,796	101,806
58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	09/05/17	4,201	106,799	104,930	104,942
59 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/17	3,848	105,174	103,375	103,385
60 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/17	3,258	103,608	102,406	102,415
61 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/17	3,695	102,652	100,990	101,000
62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	30/05/17	3,643	104,501	102,632	102,641
63 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/17	4,283	102,797	100,858	100,870
64 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	26/05/17	3,934	103,915	102,159	102,170
65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/17	3,689	105,558	103,782	103,791
66 SICAV L'EPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	29/05/17	4,492	102,987	100,992	101,004
67 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	31/05/17	4,394	103,411	101,205	101,215
68 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	26/05/17	3,472	105,134	103,748	103,757
69 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	10/05/17	3,739	102,709	100,888	100,897

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	10/05/17	0,404	10,598	10,431	10,432
71	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	10/11/08	31/05/17	3,677	103,363	101,888	101,900
72	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	4,098	103,788	102,191	102,203
73	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	4,409	105,102	103,312	103,322
74	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	29/05/17	0,502	10,515	10,247	10,248
SICAV MIXTES								
75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	10/05/17	0,682	57,880	58,874	58,588
76	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	130,496	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	1 435,194	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/17	1,165	97,101	102,385	102,212
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,560	17,129	17,339	17,317
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/17	7,628	270,797	291,899	290,631
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	22/05/17	0,585	29,309	29,351	29,365
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	26/05/17	37,174	2 327,393	2 336,586	2 335,421
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/17	2,472	72,644	71,986	72,002
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	18/05/17	2,149	54,941	54,296	54,273
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	10/05/17	0,463	100,102	105,899	105,638
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	10/05/17	0,652	83,763	92,270	91,955
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	10/05/17	0,250	10,916	10,813	10,798
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	10/05/17	0,208	11,692	11,574	11,525
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	10/05/17	0,099	14,069	14,393	14,315
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	10/05/17	0,221	12,328	12,866	12,791
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	22/05/17	0,277	12,821	13,818	13,802
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	22/05/17	0,195	11,441	12,103	12,090
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,782	141,450	147,093	146,992
94	BNAC CONFiance FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,663	138,271	140,552	140,466
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	26/05/17	0,175	9,394	9,303	9,257
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	30/05/17	3,584	101,861	103,630	103,433
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	02/05/17	0,997	82,067	84,269	84,253
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	02/05/17	0,574	82,732	86,546	86,503
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/17	3,341	98,547	97,093	97,246
100	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	17/04/17	1,206	92,510	100,151	99,614
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	31/05/17	1,972	102,153	97,689	97,576
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	-	10,383	10,324
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103	FCP AMEN PREVOYANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	114,877	En dissolution	En liquidation
104	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/17	1,037	101,596	105,227	106,631
105	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/17	4,098	139,878	147,971	149,491
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	1,329	104,843	105,103	105,719
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	0,174	104,328	104,698	105,393
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,037	197,772	206,867	208,461
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,729	179,605	186,118	186,944
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	5,167	156,174	156,707	157,294
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,231	22,522	22,922
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	147,351	143,299	144,878
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	04/04/17	1,244	124,939	125,682	126,460
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 930,614	9 074,939	9 197,786
115	FCP UNIVERS AMBITION CEA *	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	8,151	8,551	En liquidation
116	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	89,496	82,971	83,818
117	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	999,688	988,055	997,698
118	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	26/05/17	130,174	5189,664	5617,607	5635,080
119	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	5050,700	4987,238	5065,713
120	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	-	-	-	100,005	100,057
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
121	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	2,231	111,981	114,186	114,068
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
122	FCP UNIVERS AMBITION PLUS *	SCIF	12/02/13	10/05/17	0,089	8,969	9,202	En liquidation
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	10 178,478	10 836,377	10 924,905

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en liquidation anticipée

*** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(1) initialement dénomée AXIS CAPITAL GESTION

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.org.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la « Société Atelier du Meuble Intérieurs », l'ouverture au public de FCPR ITQAN INVESTMENT FUND et le déclassement du fonds « CEA ISLAMIC FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble -Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunis- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI VALEURS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
16	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
17	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
18	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
19	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
21	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
22	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
23	FCP AMEN PERFORMANCE (3)	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
24	FCP AMEN PREVOYANCE (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
25	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

26	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
30	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
31	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
37	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
50	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

56	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
60	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
64	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
87	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
92	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
93	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
94	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
96	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
97	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
98	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
99	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
100	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
101	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
102	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
106	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
110	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
111	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

113	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
120	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
121	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
122	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
125	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) SICAV en dissolution anticipée

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

24	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
25	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
30	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
31	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
33	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
34	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
35	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
37	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un actif net de **7880 336 DT**, y compris des sommes capitalisables de l'exercice s'élevant à **305 321 DT**.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité de la société Compagnie Gestion et Finance (CGF). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP, ainsi que des résultats de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Par ailleurs, nous formulons les observations suivantes :

- Au 31 décembre 2016, l'actif de AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP a été employé en valeurs mobilières admises à la cote de la bourse, actions ou parts d'OPCVM, BTA et des emprunts obligataires à hauteur de 84,73 % se situant au-dessus de la limite de 80% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des fonds ce qui induit une insuffisance au niveau du ratio des liquidités et quasi liquidités dont le minimum autorisé est de 20% ;
- Au 31 décembre 2016, l'actif de AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP a été employé en des titres d'emprunt obligataire émis par un même émetteur Hannibal Lease à un taux de 10,41% se situant au-dessus de la limite prévue par l'article 29 du code des Organismes de placement collectif (OPC) tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, en matière de composition du portefeuille et du niveau de détention des placements émis par un même établissement ;
- Au 31 décembre 2016, l'actif net de AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP a été employé en des titres OPCVM à hauteur de 6,54% se situant au-dessus de la limite de 5% prévue par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des OPCVM.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 30 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes :
AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

(Unité : en D.T.)

ACTIF	Note	31/12/2016	31/12/2015
AC 1 - Portefeuille-titres	4-1	6 697 650	6 902 977
a - Actions et valeurs assimilées		515 549	420 688
b - Obligations et valeurs assimilées		6 182 101	6 482 289
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	4-4	1 207 214	1 649 070
a - Placements monétaires		495 708	1 490 158
b - Disponibilités		711 506	158 912
TOTAL ACTIF		7 904 864	8 552 047
PASSIF			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	4-6	14 000	15 060
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-6	10 528	9 962
TOTAL PASSIF		24 528	25 022
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	4-7	7 278 604	8 193 430
CP 2 - Sommes capitalisables		601 732	333 595
a - Sommes capitalisables des exercices antérieurs		296 411	48
b - Sommes capitalisables de l'exercice		305 321	333 547
ACTIF NET		7 880 336	8 527 025
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		7 904 864	8 552 047

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

(Unité : en D.T.)

		Période du 01/01/2016 Au 31/12/2016	Période du 01/01/2015 Au 31/12/2015
	Note		
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4-3	341 554	412 437
a - Dividende		15 131	0
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		326 423	412 437
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4-5	30 706	91 354
c - Revenus des certificats de dépôt		30 415	80 363
d - Intérêts sur comptes courants		291	1 631
e- Revenu des comptes à terme		0	9 360
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		372 260	503 791
CH 1 - Charges de gestion des placements	4-8	-54 312	-73 428
REVENU NET DES PLACEMENTS		317 948	430 363
CH 2 Autres charges	4-9	-15 669	-18 596
RESULTAT D'EXPLOITATION		302 279	411 767
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		3 042	-78 220
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE		305 321	333 547
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-3 042	78 220
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-2 766	4 814
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		1 669	2 827
Frais de négociation de titres		-109	-2 875
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		301 073	416 533

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

(Unité : en D.T.)

	Période du 01/01/2016 Au 31/12/2016	Période du 01/01/2015 Au 31/12/2015
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	301 073	416 533
a - Résultat d'exploitation	302 279	411 767
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-2 766	4 814
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	1 669	2 827
d - Frais de négociation de titres	-109	-2 875
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	0	-494 650
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-947 762	-4 128 747
a - Souscriptions	3 979 985	7 349 070
- Capital	3 764 404	7 068 717
- Régularisation des sommes non distribuables	-50	1 159
- Régularisation des sommes capitalisables	215 632	279 194
b - Rachats	-4 927 747	-11 477 817
- Capital	-4 677 661	-11 130 134
- Régularisation des sommes non distribuables	-313	-1 236
- Régularisation des sommes capitalisables	-249 773	-346 447
VARIATION DE L'ACTIF NET	-646 689	-4 206 864
AN 4 - ACTIF NET		
a - en début de l'exercice	8 527 025	12 733 889
b - en fin de l'exercice	7 880 336	8 527 025
AN 5 - NOMBRE DE PARTS		
a - en début de l'exercice	83 867	125 463
b - en fin de l'exercice	74 519	83 867
VALEUR LIQUIDATIVE	105,749	101,673
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	4,01%	3,97%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31-12-2016

1. PRESENTATION DU FONDS

Al AMANAH Obligataire FCP est un fonds commun de Placement de catégorie obligataire dont l'objet est la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds.

Le mode d'affectation des résultats du FCP a été modifié de distribution à capitalisation, par conséquent, les sommes distribuables ne seront plus distribuées et seront intégralement capitalisées et ce, à partir de l'exercice 2015.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31.12.2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées du fonds.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués au 31 décembre 2016 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Note sur le portefeuille titres :

Le portefeuille-titres est arrêté au 31 décembre 2016 à 6 697 650 dinars, détaillé comme suit :

DESIGNATION	Nbre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% Actif
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES				
OBLIGATIONS DE STES ADMISES A LA COTE				
BTK 2012-1 B	13 000	557 146	560 763	7,09%
EO AIL2013-1	7 000	280 000	289 236	3,66%
EO ATL 2010-2	2 000	40 000	40 009	0,51%
EO ATL 2013-2	1 000	80 000	80 593	1,02%
EO ATL 2014-1	1 200	72 000	75 341	0,95%
EO ATTIJARI LEASING 2012-2	5 000	100 000	100 193	1,27%
EO BTE 2009	1 100	33 000	33 410	0,42%
EO HL 2013/2 B	2 000	200 000	209 897	2,66%
EO HL 2015-01 B	2 860	286 000	298 105	3,77%
EO HL 2015-02 B	3 000	300 000	314 401	3,98%
EO MEUBLATEX 2010-B	500	10 079	10 377	0,13%
EO SERVICOM 2016	5 000	500 000	512 761	6,49%
EO STB 2008/2	2 800	157 500	164 616	2,08%
EO TUNISIE LEASING 2012-2 B	4 000	320 000	335 757	4,25%
EO UIB 2009/1	7 130	463 452	473 435	5,99%
EO UIB 2011-1	300	22 500	22 898	0,29%
ES AMEN BANK 2008	5	223	231	0,00%
ES ATL 2008	8 002	320 080	326 562	4,13%
ES CIL 2008	3 000	180 000	190 041	2,40%
TOTAL		3 921 980	4 038 626	51,09%
BTA				
BTA-5.6% 08/22	1 400	1 341 630	1 392 724	17,62%
BTA-6.90% MAI22	702	753 061	750 751	9,50%
TOTAL		2 094 691	2 143 475	27,12%
TOTAL OBLIGATIONS ET V. ASSIMILEES		6 016 671	6 182 101	78,21%
TITRES OPCVM				
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	42	64 952	64 965	0,82%
MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	4 306	451 133	450 584	5,70%
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		6 532 756	6 697 650	84,73%

(*) 6,54% de l'actif net

4.2- Note sur les mouvements du portefeuille

Le tableau ci-dessous récapitule les mouvements du portefeuille au cours de l'exercice 2016 :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2015	6 734 906	166 789	1 282	6 902 977	
Acquisitions de l'exercice					
Bons de trésor assimilables (BTA)	4 945			4 945	
Obligations de sociétés	813 089			813 089	
Actions SICAV	593 597			593 597	
Parts OPCVM	64 952			64 952	
Cessions et remboursements de l'exercice					
Bons de trésor assimilables (BTA)					
Obligations de sociétés	-1 119 071			-1 119 071	1
Actions SICAV	-559 662			-559 662	1 668
Parts OPCVM					
Variation des plus ou moins values latentes			-2 766	-2 766	
Variation des intérêts courus		-411		-411	
Soldes au 31 décembre 2016	6 532 756	166 378	-1 484	6 697 650	1 669

4.3- Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 341 554 dinars détaillés comme suit :

Désignation	Période	Période
	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Du 01/01/15 Au 31/12/15
Intérêts sur obligations et valeurs assimilées	326 423	412 437
Revenus des titres OPCVM	15 131	0
TOTAL	341 554	412 437

4.4- Note sur les placements monétaires et disponibilités

La valeur des placements monétaires et disponibilités arrêtée au 31 décembre 2016 s'élève à 1 207 214 dinars répartie comme suit :

DÉSIGNATION	Nbre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% actif
PLACEMENTS MONÉTAIRES				
CERTIFICATS DE DEPOT		486 754	495 708	6,27%
CD CIL 180J 27/02/17 6,85%	1	486 754	495 708	6,27%
TOTAL PLACEMENTS MONÉTAIRES		486 754	495 708	6,27%
DISPONIBILITES		711 506	711 506	9,00%
TOTAL GÉNÉRAL		1 198 260	1 207 214	15,27%

4.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour l'exercice 2016 à 30 706 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/16 Au 31/12/16	Période Du 01/01/15 Au 31/12/15
Revenus des certificats de dépôt	30 415	80 363
Revenus sur comptes de dépôt	291	1 631
Revenu des comptes à terme	0	9 360
TOTAL	30 706	91 354

4.6- Note sur les passifs

Le total passif au 31 décembre 2016 s'élève à 24 528 dinars et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015
Gestionnaire	11 667	12 550
Dépositaire	2 333	2 510
Total PA1- Opérateurs créditeurs	14 000	15 060
Commissaire aux comptes	9146	8 576
Publications CMF	405	308
Impôt à payer	310	355
Redevance CMF	667	723
Total PA2- Autres créditeurs divers	10 528	9 962
Total	24 528	25 022

4.7- Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01/01/2016 au 31/12/2016 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2015

- Montant	8 193 430
- Nombre de titres	83 867
- Nombre de porteurs de parts	77

Souscriptions réalisées

- Montant	3 764 404
- Nombre de titres	38 532
- Nombre de porteurs de parts nouveaux	8

Rachats effectués

- Montant	4 677 661
- Nombre de titres	47 880
- Nombre de porteurs de parts sortants	23

Capital au 31/12/2016

- Montant	7 280 173(*)
- Nombre de titres	74 519
- Nombre de porteurs de parts	62

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de l'exercice est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de l'exercice.

Ainsi, la valeur du capital en fin de l'exercice peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base de la part de capital de début d'exercice	7 280 173
- Variation des plus et moins values potentielles sur titres	-2 766
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	1 669
- Frais de négociation de titres	-109
- Régularisation des sommes non distribuables	-363
Capital au 31/12/2016	7 278 604

4.8- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément au règlement intérieur du fonds et à la convention de dépôt. Le détail des charges de gestion de placements pour l'exercice 2016 se présente comme suit :

Libellé	Période Du 01/01/16 Au 31/12/16	Période Du 01/01/15 Au 31/12/15
REMUNERATION DU GESTIONNAIRE	45 260	61 190
REMUNERATION DU DEPOSITAIRE	9 052	12 238
Total	54 312	73 428

4.9- Note sur les autres charges

Les autres charges s'élèvent à 15 669 dinars pour l'exercice 2016. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellé	Période Du 01/01/16 Au 31/12/16	Période Du 01/01/15 Au 31/12/15
Rémunération commissaire aux comptes	7 700	7 700
REDEVANCE CMF	7 671	10 371
IMPOT & TAXES	0	44
PUBLICITE & PUBLICATIONS	298	479
SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	0	2
Total	15 669	18 596

5- Autres notes aux états financiers

5.1- Données par parts et ratios pertinents

Données par part	2016	2015	2014	2013	2012
Revenus des placements	4,996	6,007	4,789	5,221	3,732
Charges de gestion des placements	-0,729	-0,876	-0,724	-0,731	-0,502
Revenu net des placements	4,267	5,131	4,065	4,490	3,230
Autres charges	-0,210	-0,222	-0,166	-0,133	-0,169
Résultat d'exploitation (1)	4,056	4,910	3,900	4,357	3,061
Régularisation du résultat d'exploitation	0,041	-0,933	-0,045	-0,591	0,594
Sommes distribuables de l'exercice	4,097	3,977	3,855	3,766	3,655
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-0,037	0,057	0,297	0,219	-0,156
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	0,022	0,034	-0,172	-0,115	-0,013
Frais de négociation de titres	-0,001	-0,034	-0,001	-0,005	-0,004
Plus ou moins values sur titres et frais de négociation (2)	-0,016	0,057	0,124	0,100	-0,173
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	4,040	4,967	4,023	4,457	2,888
Droits d'entrées et droits de sorties	0	0	0	0	0
Résultat non distribuable de l'exercice	-0,016	0,057	0,124	0,100	-0,173
Régularisation du résultat non distribuable	-0,005	-0,001	-0,004	-0,013	-0,051
Sommes non distribuables de l'exercice	-0,021	0,056	0,119	0,086	-0,224
Distribution de dividendes	0	3,855	3,766	3,655	3,938
Valeur liquidative	105,749	101,673	101,495	101,287	101,089
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements/actif net moyen	0,71%	0,71%	0,71%	0,63%	0,59%
Autres charges/actif net moyen	0,20%	0,18%	0,16%	0,11%	0,20%
Résultats distribuables de l'exercice/actif net moyen	3,98%	4,67%	3,77%	3,23%	4,30%

5.2 - Transactions avec les parties liées

- La gestion de AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP est confiée à la CGF intermédiaire en bourse.

En rémunération des services de gestion financière et administrative du FCP, le gestionnaire perçoit une commission de gestion de 0,5% HT, payée trimestriellement et calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération du gestionnaire au titre de l'exercice 2016 s'élève à 45 260DT.

- La fonction de dépositaire est confiée à la banque « BIAT ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 1 000 DT HT.

La rémunération du dépositaire au titre de l'exercice 2016 s'élève à 9 052 DT.

AL AMANAH PRUDENCE FCP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de AL AMANAH PRUDENCE FCP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de AL AMANAH PRUDENCE FCP, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un actif net de **158 166 DT**, y compris des sommes capitalisables de l'exercice s'élevant à **558 DT**.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité de la société Compagnie Gestion et Finance (CGF). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de AL AMANAH PRUDENCE FCP, ainsi que des résultats de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Par ailleurs, nous formulons les observations suivantes :

- Au 31 décembre 2016, l'actif de AL AMANAH PRUDENCE FCP a été employé en des titres émis par un même émetteur FCP Capitalisation et Garantie à un taux de 23,91% se situant au-dessus de la limite prévue par l'article 29 du code des Organismes de placement collectif (OPC) tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, en matière de composition du portefeuille et du niveau de détention des placements émis par un même établissement ;
- Au 31 décembre 2016, l'actif de AL AMANAH PRUDENCE FCP a été employé en des titres d'emprunt obligataire émis par un même émetteur Hannibal Lease à un taux de 21,92% se situant au-dessus de la limite prévue par l'article 29 du code des Organismes de placement collectif (OPC) tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, en matière de composition du portefeuille et du niveau de détention des placements émis par un même établissement ;
- Au 31 décembre 2016, l'actif de AL AMANAH PRUDENCE FCP a été employé en valeurs mobilières admises à la cote de la bourse, actions ou parts d'OPCVM, BTA et des emprunts obligataires à hauteur de 95,20% se situant au-dessus de la limite de 80% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des fonds ce qui induit une insuffisance au niveau du ratio des liquidités et quasi liquidités dont le minimum autorisé est de 20% ;
- Au 31 décembre 2016, l'actif net de AL AMANAH PRUDENCE FCP a été employé en des titres OPCVM à hauteur de 24,45% se situant au-dessus de la limite de 5% prévue par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des OPCVM.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 30 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes :

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

BILAN ANNUEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016
(Unité : en D.T.)

ACTIF	Notes	Période du 01/01/2016 AU 31/12/2016	Période du 01/01/2015 AU 31/12/2015
AC 1 - Portefeuille-titres	4.1	153 951	210 556
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		39 228	79 603
b - Obligations et valeurs assimilées		114 723	130 953
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	4.4	7 757	39 861
a - Placements monétaires		0	0
b - Disponibilités		7 757	39 861
TOTAL ACTIF		161 708	250 417
PASSIF			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	4.6	763	1 040
PA 2 - Autres créditeurs divers	4.6	2 779	2 600
TOTAL PASSIF		3 542	3 640
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 - Capital	4.7	155 822	243 926
CP 2 - Sommes capitalisables		2 344	2 851
a - Sommes capitalisables des exercices antérieurs		1 786	0
b - Sommes capitalisables de l'exercice		558	2 851
ACTIF NET		158 166	246 777
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		161 708	250 417

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016
(Unité : en D.T.)

		Période du 01/01/2016 Au 31/12/2016	Période du 01/01/2015 Au 31/12/2015
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4.3	6 518	11 324
a - Dividende		433	2 358
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		6 085	8 966
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4.5	130	776
a - Intérêts sur comptes courants		130	139
b - Revenus des comptes à terme		0	637
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		6 648	12 100
CH 1 - Charges de gestion des placements	4.8	-3 449	-5 241
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 199	6 859
CH 2 Autres charges	4.9	-2 583	-2 861
RESULTAT D'EXPLOITATION		616	3 998
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-58	-1 147
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE		558	2 851
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		58	1 147
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		3 756	-15 944
Plus (ou moins) values réalisées / cession de titres		1 732	3 418
Frais de négociation de titres		-178	-577
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		5 926	-9 105

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

(Unité : en D.T.)

	Période du 01/01/2016 Au 31/12/2016	Période du 01/01/2015 Au 31/12/2015
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	5 926	-9 105
a - Résultat d'exploitation	616	3 998
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 756	-15 944
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	1 732	3 418
d - Frais de négociation de titres	-178	-577
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	0	-7 864
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-94 538	-217 821
a - Souscriptions	175 416	4 065
- Capital	169 313	4 057
- Régularisation des sommes non distribuables	3 595	-71
- Régularisation des sommes capitalisables	2 508	79
b - Rachats	-269 954	-221 886
- Capital	-260 570	-222 986
- Régularisation des sommes non distribuables	-5 751	3 552
- Régularisation des sommes capitalisables	-3 633	-2 472
- Droits de sortie	0	20
VARIATION DE L'ACTIF NET	-88 612	-234 790
AN 4 - ACTIF NET		
a - en début de l'exercice	246 777	481 567
b - en fin de l'exercice	158 166	246 777
AN 5 - NOMBRE DE PARTS		
a - en début de l'exercice	2 125	3 960
b - en fin de l'exercice	1 330	2 125
VALEUR LIQUIDATIVE	118,922	116,131
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	2,40%	-2,61%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31-12-2016

1. PRESENTATION DU FONDS

AI AMANAH PRUDENCE FCP est un fonds commun de Placement de catégorie mixte dont l'objet est la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds.

Le mode d'affectation des résultats du FCP a été modifié de distribution à capitalisation, par conséquent, les sommes distribuables ne seront plus distribuées et seront intégralement capitalisées et ce, à partir de l'exercice 2015.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31.12.2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31.12.2016 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres OPCVM.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées du fonds.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués au 31 décembre 2016 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Note sur le portefeuille titres:

Le portefeuille-titres est arrêté au 31 décembre 2016 à 153 951 dinars, détaillé comme suit :

DESIGNATION	Nbre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% actif
ACTIONS ET DROITS RATTACHES				
UNIMED	55	564	559	0,35%
TOTAL ACTIONS		564	559	0,35%
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES				
OBLIGATIONS DE STES ADMISES A LA COTE				
EO HL 2015-01 B	340	34 000	35 439	21,92%
EO MEUBLATEX 2010-B	400	8 000	8 237	5,09%
EO UIB 2009/1	100	6 500	6 640	4,11%
EO BTE 2009	100	3 000	3 037	1,88%
TOTAL OBLIGATIONS		51 500	53 353	32,99%
BTA				
BTA-6.90% MAI22	38	41 072	40 750	25,20%
BTA-5.5% MARS19	20	19 700	20 619	12,75%
TOTAL BTA		60 772	61 370	37,95%
TOTAL OBLIGATIONS ET V. ASSIMILEES		112 272	114 723	70,94%
TITRES OPCVM				
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	25	30 724	38 670	23,91%
TOTAL TITRES OPCVM		30 724	38 670	23,91% (*)
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		143 561	153 951	95,20%

(*) 24,45% de l'actif net

4.2- Note sur les mouvements du portefeuille

Le tableau ci-dessous récapitule les mouvements du portefeuille au cours de l'exercice 2016 :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2015	203 408	4 442	2 706	210 556	
Acquisitions de l'exercice					
Actions admises à la cote de la bourse	1 145			1 145	
Bons de trésor assimilables (BTA)					
Obligations de sociétés					
Actions SICAV					
Parts OPCVM					
Cessions et remboursements de l'exercice					
Actions admises à la cote de la bourse	-45 493			-45 493	1 732
Bons de trésor assimilables (BTA)					
Obligations de sociétés	-15 500			-15 500	
Actions SICAV					
Parts OPCVM					
Variation des plus ou moins values latentes			3 756	3 756	
Variation des intérêts courus		-513		-513	
Soldes au 31 décembre 2016	143 560	3 929	6 462	153 951	1 732

4.3- Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 6 518 dinars détaillés comme suit :

	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Du 01/01/15 Au 31/12/15
Revenus des actions et valeurs assimilées	433	2 358
Intérêts sur obligations et valeurs assimilées	6 085	8 966
	6 518	11 324

4.4- Note sur les placements monétaires et disponibilités

La valeur des placements monétaires et disponibilités arrêtée au 31 décembre 2016 s'élève à 7 757 dinars répartie comme suit:

DÉSIGNATION	Nbre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% actif
DISPONIBILITES				
- BANQUE		7 757	7 757	4,80%
TOTAL GÉNÉRAL		7 757	7 757	4,80%

4.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Le total de ce poste s'élève pour l'exercice 2016 à 130 dinars et se détaille comme suit :

	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Du 01/01/15 Au 31/12/15
Revenus sur comptes de dépôt	130	139
Revenus des comptes à terme	0	637
	130	776

4.6- Note sur les passifs

Le total passif au 31 décembre 2016 s'élève à 3 542 dinars et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015
Gestionnaire	467	743
Dépositaire	296	297
Total PA1- Opérateurs créditeurs	763	1 040
Commissaire aux comptes	2 051	1 916
Publications CMF	405	308
Redevance CMF	13	21
Impôt à payer	310	355
Total PA2- Autres créditeurs divers	2 779	2 600
Total	3 542	3 640

4.7- Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01/01/2016 au 31/12/2016 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2015	
- Montant	243 926
- Nombre de titres	2 125
- Nombre de porteurs de parts	14
Souscriptions réalisées	
- Montant	169 313
- Nombre de titres	1475
- Nombre de porteurs de parts nouveaux	2
Rachats effectués	
- Montant	260 570
- Nombre de titres	2 270
- Nombre de porteurs de parts sortants	9
Capital au 31/12/2016	
- Montant	152 669(*)
- Nombre de titres	1 330
- Nombre de porteurs de parts	7

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de l'exercice est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de l'exercice.

Ainsi, la valeur du capital en fin de l'exercice peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base de la part de capital de début d'exercice		152 669
- Variation des plus et moins valeurs potentielles sur titres		3 756
- Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres		1 732
- Frais de négociation de titres		-178
- Commission de rachat		0
- Régularisation des sommes non distribuables		-2 156
Capital au 31/12/2016		155 822

4.8- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément au règlement intérieur du fonds et à la convention de dépôt. Le détail des charges de gestion de placements pour l'exercice 2016 se présente comme suit :

Libellé	Période	Période
	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Du 01/01/15 Au 31/12/15
REMUNERATION DU GESTIONNAIRE	2 269	4 061
REMUNERATION DU DEPOSITAIRE	1 180	1 180
Total	3 449	5 241

4.9- Note sur les autres charges

Les autres charges s'élèvent à 2 583 dinars pour l'exercice 2016. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellé	Période Du 01/01/16 Au 31/12/16	Période Du 01/01/15 Au 31/12/15
Rémunération commissaire aux comptes	2 040	1 989
PUBLICITE & PUBLICATIONS	297	479
REDEVANCE CMF	192	344
IMPOT & TAXES	0	44
SERVICES BANCAIRES ASSIMILES	54	5
Total	2 583	2 861

5- Autres notes aux états financiers

5.1- Données par parts et ratios pertinents

Données par part	2016	2015	2014	2013	2012
Revenus des placements	4,998	5,694	5,592	5,762	3,683
Charges de gestion des placements	-2,593	-2,466	-2,001	-1,494	-1,198
Revenu net des placements	2,405	3,228	3,591	4,268	2,485
Autres charges	-1,942	-1,346	-0,693	-0,558	-0,484
Résultat d'exploitation (1)	0,463	1,881	2,898	3,710	2,000
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,044	-0,540	-0,598	-0,415	0,166
Somme distribuables de l'exercice	0,420	1,342	2,300	3,295	2,166
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2,824	-7,503	5,587	2,601	-2,597
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	1,302	1,608	0,117	-2,707	3,055
Frais de négociation de titres	-0,134	-0,272	-0,206	-0,251	-0,215
Plus ou moins values sur titres et frais de négociation (2)	3,992	-6,166	5,498	-0,357	0,243
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	4,456	-4,285	8,397	3,353	2,243
Droits d'entrées et droits de sorties	0	0,009	0	0,130	0,321
Résultat non distribuable de l'exercice	3,992	-6,157	5,498	-0,227	0,564
Régularisation du résultat non distribuable	-1,621	1,638	-0,486	0,011	1,130
Sommes non distribuables de l'exercice	2,371	-4,519	5,012	-0,216	1,694
Distribution de dividendes	0	2,300	3,295	2,167	2,626
Valeur liquidative	118,922	116,131	121,608	117,590	116,679

Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements/actif net moyen	1,79%	1,52%	1,39%	1,14%	1,14%
Autres charges/actif net moyen	1,34%	0,83%	0,48%	0,43%	0,46%
Résultats distribuables de l'exercice/actif net moyen	0,29%	0,83%	1,60%	2,51%	2,06%

5.2 - Transactions avec les parties liées

- La gestion de AL AMANAH PRUDENCE FCP est confiée à la CGF intermédiaire en bourse.

En rémunération des services de gestion financière et administrative du FCP, le gestionnaire perçoit une commission de gestion de 1% H.T. par an, calculée sur la base de l'actif net et payée trimestriellement nette de toute retenue fiscale.

La rémunération du gestionnaire au titre de l'exercice 2016 s'élève à 2 269DT.

- La fonction de dépositaire est confiée à la banque « BIAT ».

En contrepartie des services de dépositaire exclusif du FCP, la BIAT perçoit une rémunération annuelle égale à 0,1% H.T. des actifs nets avec un minimum de 1000 Dinars H.T.

La rémunération du dépositaire au titre de l'exercice 2016 s'élève à 1 180 DT.